

Mission inventaire du patrimoine architectural

Cahier des clauses scientifiques et techniques



Citer ce document :

Rozier H., *cahier des clauses scientifiques et techniques*, mission inventaire du patrimoine architectural, Communauté d'agglomération Pays Basque, rapport 2021. Mis à jour : Mai 2023.

DGASTAH – DPADS

Service PPP - Mission IPA

07 61 53 39 56

h.rozier@communaute-paysbasque.fr

Pôle Territorial Garazi Baigorri

Lutxiborda - Quartier Zabalce

64 220 SAINT JEAN LE VIEUX | DONAZAHARRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Sommaire

Introduction	5
Cadre et objectifs	5
I. Le contexte territorial	7
1. Expression des besoins de la CAPB	7
a. Appui aux projets communautaires prioritaires	7
b. Appui complémentaire à d'autres projets communautaires	8
c. Appui auprès des projets partenariaux	9
2. Un territoire déjà étudié	10
a. L'inventaire général	10
b. La bibliographie	12
II. L'inventaire du patrimoine architectural	14
1. Choix de la méthode	14
a. Le recensement	14
b. Le repérage et la sélection	14
c. Étude thématique	15
2. Choix du thème	16
a. Architecture agricole	16
b. Architecture industrielle	17
c. Bourgs basques	18
d. Le choix de l'architecture pastorale	18
3. Projet communautaires transversaux	19
a. Appui à l'élaboration des PLUI Amikuze, Sud Basse Navarre et Soule	19
b. Appui au projet PNR Montagne basque	20
c. Autres projets communautaires	20
III. Fonctionnement décisionnel, financier et calendaire	22
1. Le calendrier prévisionnel	22
a. Année 2021/2022	22
b. Les années suivantes jusqu'en 2024	22
2. Gouvernance	23
3. Plan de financement	23

DOCUMENT DE TRAVAIL

Introduction

A l'appui de la compétence facultative « Réflexions, études et programmes d'actions visant à la connaissance, la préservation ou la mise en valeur des paysages et des patrimoines architecturaux et urbains caractéristiques du Pays basque », la Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB) a établie une convention partenariale avec le Service Patrimoine et Inventaire (SRPI) de la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA), délibérée en Conseil permanent du 13 octobre 2020.

Cette convention vise à la réalisation d'un inventaire du patrimoine architectural (IPA) portant sur le territoire de la CAPB dans le cadre d'une première triennale 2021-2024. Ce travail de recherche appliquée a pour objectif de répondre aux besoins de la collectivité et de ses partenaires en matière de connaissance, de conservation et de valorisation de son patrimoine bâti.

L'inventaire du patrimoine architectural engagé par la CAPB est appréhendé comme un outil d'aide à la décision au service des politiques publiques communautaires et bien entendu à la protection et conservation du patrimoine notamment à travers les Plans locaux d'urbanisme (PLUI) et Sites Patrimoniaux Remarques (SPR) ainsi que le projet Parc naturel régional de la Montagne Basque (PNR MB).

Le Cahier des clauses scientifiques et techniques présente les objectifs et les conditions de réalisation de la mission IPA¹. Ceux-ci sont abordés selon le double registre de la pertinence scientifique et des critères contingents. Le cahier expose ainsi l'intérêt de conduire l'étude sur le territoire de la CAPB et met en évidence les caractéristiques principales du patrimoine de ce territoire. Il est communicable au public et sera versé dans le dossier « présentation de l'opération » sur la base régionale Gertrude.

Cadre et objectifs

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, en Conseil permanent du 13 octobre 2020, a voté une convention partenariale avec la Région Nouvelle Aquitaine visant la réalisation d'un **inventaire du patrimoine** architectural [annexe 1] portant notamment sur les points suivants :

Les bornes chronologiques théoriques de l'inventaire sont fixées entre 400 après JC et un terminus de 30 ans avant l'opération, soit les années 1990. A l'intérieur de ces limites, les biens bâtis et immobiliers pourront être examinés.².

Le territoire d'étude embrasse l'ensemble des 158 communes de la CAPB. Compte tenu du nombre de communes à étudier, la convention prévoit un phasage allant des communes de la montagne basque vers celles du littoral. Ce qui permettra d'alimenter les thématiques prioritaires à savoir **l'architecture et les modes d'occupation ruraux**.

- En accord avec les projets communautaires prioritaires, le territoire d'étude de la première triennale 2021-2024 inclut le **PNR Montagne basque** et les trois **PLUi** prioritaires d'Amikuze, de Sud Basse Navarre et de Soule-Xiberoa, soit un total de **129 communes [Fig. 1 et 2]**.
- Dans le cadre de ce périmètre, d'autres projets pourront également être pris en compte, à l'image des SPR, des Petites villes de demain, ou encore du tronçon n°7 du chemin de Saint-Jacques classé patrimoine mondial UNESCO.

¹ Xavier de Massary, Georges Coste Sous et Hélène Verdier (dir.) Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, Paris, 2007 p. p. 71. En ligne :

http://www2.culture.gouv.fr/culture/dp/inventaire/extranetIGPC/normes/livretPMC/livretPMC_2007.pdf.

² *Ibid.* p. 12.

La répartition des rôles et missions entre la CAPB et la Région est précisée de la sorte :

- La convention proposée est établie pour une durée de 3 ans, renouvelable,
- La Région Nouvelle Aquitaine s'engage à soutenir la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel bâti via une subvention et l'implication au quotidien du service Inventaire du patrimoine ;
- La CAPB s'engage à mettre en place une mission inventaire du patrimoine et à recruter des moyens humains en conséquence.
 - Le travail de terrain sera important et devra être mené en tenant informé les communes, et en prenant attache avec les dix Pôles territoriaux ;
 - Le travail d'inventaire du patrimoine culturel bâti permettra d'alimenter des documents stratégiques mais aussi des politiques publiques (aménagement, montagne, culture, tourisme, etc.) ;
 - Une gouvernance de projet sera mise en place et animée par la CAPB : Comité de pilotage, Comité technique, Comité scientifique. Un lien avec les associations locales sera recherché.

Un chargé d'étude a été recruté par la CAPB en mai 2020 dans le cadre d'un CDD de 3 ans. Il est consacré à la conduite de la mission IPA à hauteur de 80 % et à la participation aux projets transversaux communautaires à hauteur de 20%. La mission inventaire est rattachée au service Protection patrimoine et paysage, au sein de la Direction planification et ADS, au sein de la Direction générale adjointe à la stratégie territoriale, aménagement et habitat [Cf. annexe 4].

Entre octobre 2022 et avril 2023, une stagiaire, inscrite en M2 d'archéologie à l'université de Pau et des Pays de L'Adour est venue grossir le rang de la mission inventaire. Amandine Prigent a ainsi apporté son concours à l'opération thématique porté par la mission.

I. Le contexte territorial

Le patrimoine culturel est un élément intrinsèque et structurant du Pays Basque. Il est riche d'un patrimoine culturel matériel et immatériel au sein duquel l'architecture occupe une place centrale. De ce fait, il est apparu nécessaire d'intervenir en faveur d'une meilleure identification du patrimoine bâti pour mener à bien des politiques publiques et des projets communautaires ambitieux.

De nombreuses études existent déjà dans ce domaine, à l'instar des études menées par l'Inventaire Général. Cependant, ces travaux ne permettent pas de disposer d'une connaissance scientifique actualisée et facilement actualisable. Dans cette perspective et afin de nourrir les projets en cours, parmi lesquels le PNR Montagne Basque, les futurs PLU infracommunautaires et les SPR, la CAPB s'est lancée dans l'inventaire du patrimoine architectural de son territoire en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce contexte, l'expression des besoins de la collectivité et les études déjà menées sur le territoire communautaire ont une influence notable sur la conduite de l'opération ci-après exposée.

1. Expression des besoins de la CAPB

L'inventaire doit répondre à des attentes de production renouvelée en matière de connaissances architecturale afin d'alimenter les projets communautaires, et de conduite de projets associatifs ou participatifs en lien avec la dynamique de recherches engagées au Pays Basque nord. Sur la base de ce parti pris, l'inventaire sera mobilisé au regard des projets suivants.

a. Appui aux projets communautaires prioritaires

Les Plans locaux d'urbanisme infra-communautaires : Le projet d'élaboration de cinq plans locaux d'urbanisme infracommunautaires (PLUi) sur le territoire de la CAPB a été accordé par arrêté préfectoral le 4 mai 2020. [Fig. 1]. Ces documents visent à l'élaboration des règles applicables à l'utilisation du sol sur le territoire, notamment en termes d'aménagement et d'urbanisme. Conformément à leurs échelles et leurs dimensions spatiales, ils facilitent la mise en œuvre d'autres documents de planification tels que le SRADDET, le SCoT, le PCAET, le PLH, ou encore le PDU. Parmi ces cinq PLUi, trois d'entre eux sont engagés depuis 2021 : Amikuze (28 communes), Soule Xiberoa (36 communes) et Sud-Basse-Navarre (44 communes).

L'élaboration des PLUi nécessite la mise en œuvre de connaissances patrimoniales, notamment afin de déterminer les entités urbaines, les typologies architecturales et la liste des édifices patrimoniaux à prendre en compte dans les 108 communes concernées par les PLUi prioritaires.

Le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Montagne Basque. Le projet PNR MB a été validé par un avis d'opportunité de la Préfète de région en date du 23 septembre 2019 [Fig. 2]. Le territoire du PNR compte 111 communes, notamment les communes rurales, classées en zone montagne et/ou massif. Il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, paysager, culturel et humain de son territoire. Il sert à mettre en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement, notamment autour des missions citées dans l'article R333-1 du code de l'environnement. La carte d'identité du PNR Montagne basque repose sur un triptyque « Homme-Nature-Culture ».

Pour être mené à bien, le projet doit inclure la synthèse des études produite par l'inventaire général sur son territoire de manière à caractériser et identifier son patrimoine architectural. Le Chargé d'étude IPA sera mobilisé par ailleurs dans le Conseil Scientifique du PNR.

b. Appui complémentaire à d'autres projets communautaires

Sites Patrimoniaux remarquables (SPR) : Créé par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016³, les SPR visent à : « protéger des villes, villages ou quartiers, dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ». Trois communes font actuellement l'objet de création d'un SPR : La Bastide-Clairence, Bidart et Saint-Jean-Pied-de-Port.

De la même manière que pour les PLUi, ces procédures nécessitent la mise à disposition d'outil de diagnostic susceptible de préciser les édifices ayant un caractère patrimonial. Pour ce faire la mission inventaire est en appui technique, selon les besoins, de ces nouvelles conduites de projet SPR – notamment en phase diagnostic et préfiguration.

Patrimoine mondial UNESCO : Conformément au traité international intitulé « Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », adopté par l'UNESCO en 1972, le patrimoine mondial désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité⁴. Le Chemin de Saint-Jacques a été inscrit à la liste du patrimoine mondial le 2 décembre 1998. Le tronçon 7 compte 9 communes basques réparties de part et d'autre du chemin sur 22 km.

Pour être convenablement mise en patrimoine, la voie Jacquaire demande un état de la question du patrimoine architectural des communes concernées, notamment dans le cadre du futur plan de gestion 2023-2027.

Petite ville de demain (PVD) : Porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Le programme (pdv) a pour objectif : « de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat ⁵». Cinq communes basques ont signé la convention d'adhésion PDV le 21 mai 2021 : Hasparren, Hendaye, Mauléon-Licharre, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais.

Ces projets nécessitent la mise à disposition de connaissances en matière d'architecture afin de mettre en place des projets de valorisations patrimoniaux.

Programme Local de l'Habitat (PLH) : « Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat. [...] Outre les besoins en logement, le PLH doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain »⁶. Le PLH de la Communauté d'Agglomération a été arrêté le 1er février 2020⁷. Conformément à son règlement d'intervention, un projet d'aide à la restauration du patrimoine architectural est en cours d'élaboration.

³ Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341/>.

⁴ Site internet de l'UNESCO : <https://whc.unesco.org/fr/list/868/>.

⁵ Site internet des PVD : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>.

⁶ Site internet da CAPB sur le PLH : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/le-programme-local-de-lhabitat-plh>.

⁷ Site internet da CAPB sur l'OPAH : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Habitat_et_urb/OJ_05_PLH_Pays_Basque_2020-2025-Orientations_Programme_d_action-Doc_d_arret.pdf.

La mise à disposition données patrimoniales est nécessaire à la mise en place de ces projets de valorisation. Dans ce cadre, une collaboration entre la CAPB et la Fondation du Patrimoine⁸ est à l'étude. Dès lors, le concours de la mission IPA pourra être mobilisé lors de la sélection des projets.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) : Le PLH prévoit également la mise en place d'OPAH dans les PVD afin de « remettre sur le marché les logements dégradés, vacants ou sous occupés en particulier dans les centres-bourgs du Pays basque intérieur ».

Ainsi la mission IPA pourra être en appui de l'équipe technique dans le cadre du suivi de l'étude pré-opérationnelle des OPAH des cinq villes citées au titre de la prise en compte du patrimoine architectural.

Mise à jour de la carte archéologique : La DRAC - service régional de l'archéologie et la CAPB ont établi une convention de partenariat en décembre 2021, s'accordant sur le besoin pour la CAPB de disposer d'éléments de connaissance et de localisation renseignés dans la carte archéologique nationale pour mener à bien des actions visant à l'amélioration de la connaissance, à la promotion et à la valorisation du patrimoine archéologique de son territoire, notamment celles participants aux projets de création du PNR Montagne Basque et d'un Inventaire du patrimoine bâti et archéologique sur le territoire communautaire, et de démarches expérimentales et territorialisées. Pour ce faire et dans une démarche exploratoire, le service régional de l'archéologie et la CAPB ont engagé un travail de mise à jour de la carte archéologique dans le territoire Sud-Basse-Navarre (44 communes). Ce travail a été confié à l'université populaire du Pays Basque sous la direction de Pablo Marticorena.

La mission IPA apporte un appui technique concernant les aspects SIG de la mise à jour de la carte afin de s'en saisir pour l'inventaire architectural.

c. Appui auprès des projets partenariaux

La Mission est par ailleurs associée à des conduites de projets portées par des partenaires locaux tels que :

L'Inventaire des Cayolars : Au printemps 2021, les commissions syndicales de la montagne basque ont engagé un inventaire de leurs cayolars à vocation agricole⁹. L'opération porte sur vingt communes et compte près de 250 sites [Fig. 3. L'un des objectifs de ce travail est de produire une typologie des cayolars qui sera ensuite utilisée comme un outil d'aide à la décision à destination des commissions; notamment dans le cadre de travaux de restauration.

Cette initiative nécessite un encadrement technique et scientifique. À ce titre la mission inventaire a été sollicitée pour rejoindre le comité technique de l'opération.

⁸ Site internet de la fondation : <https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/aquitaine/presentation>.

⁹ Site internet des commissions syndicales : <http://www.montagnes-des-pyrenees.org/pays-basque.html>.

2. Un territoire déjà étudié

a. L'inventaire général

Cinq inventaires se sont succédés sur le territoire de la CAPB [Fig. 4]. Tous ont adopté la méthode repérage sélection et ont été menés dans le cadre de collaboration entre l'Inventaire et des collectivités territoriales basques¹⁰.

L'opération « Val Adour rive gauche » a été menée par le Syndicat des berges de l'Adour en 1999¹¹. Elle porte sur les cantons de La Bastide-Clairence, Bidache et Saint-Pierre-d'Irube dans lesquelles 12 communes ont été étudiées. Un itinéraire du patrimoine « le Val d'Adour maritime rive gauche » a été publié en 2001 grâce aux données produites par Hervé Padrino lors de cet inventaire¹².

Entre 1999 et 2004, un inventaire des cantons non côtiers du Pays basque a été réalisé sur les cantons d'Iholdy, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Étienne de Baigorry. Cette opération a été menée dans les 44 communes qui composent aujourd'hui le PLUi Sud Basse Navarre par l'équipe du Centre départemental d'éducation au patrimoine Ospitalea d'Irissarry¹³.

En 2008 la commune d'Urrugne a réalisé un inventaire de son Patrimoine architectural. L'étude, réalisée par Marina Gauthier-Dubedat, a fait l'objet d'une exposition et d'une publication intitulée « Urrugne. Pyrénées-Atlantiques » dans la collection visage du patrimoine¹⁴.

En 2019 les communes de La Bastide-Clairence et de Bidart ont réalisé leur inventaire¹⁵. L'étude de Bidart « Bidart, entre terre et mer » a également été publiée dans la collection visage du Patrimoine par Maité Elhinger et Eric Cron en 2021¹⁶.

À ces opérations d'inventaire, il faut également ajouter l'étude thématique « Architecture religieuse des Pyrénées-Atlantiques 1800-1940 » réalisée par le SRPI entre 1988 et 1991¹⁷.

¹⁰ Xavier de Massary, Georges Coste Sous et Hélène Verdier (dir.) Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, Paris, 2007 p. 100-121.

¹¹ Site internet de la fondation du Patrimoine Aquitaine :

<http://inventaire.aquitaine.fr/la-recherche-en-aquitaine/cartographie-des-operations-dinventaire/pyrenees-atlantiques/val-dadour-rive-gauche/>).

¹² Padrino 2001. Les références abrégées renvoient aux ouvrages figurant dans la bibliographie [annexe 5].

¹³ Site internet du service Patrimoine et inventaire d'Aquitaine :

<http://inventaire.aquitaine.fr/la-recherche-en-aquitaine/cartographie-des-operations-dinventaire/pyrenees-atlantiques/les-cantons-non-cotiers-du-pays-basque/>).

¹⁴ L'exposition est accessible sur le site internet de la région Nouvelle Aquitaine :

http://inventaire.aquitaine.fr/fileadmin/pdf/Urrugne_contenu_web.pdf) ; Marina Gauthier-Dubedat, 2010.

¹⁵ Site internet du service Patrimoine et inventaire d'Aquitaine (en ligne :

http://inventaire.aquitaine.fr/actualites/la-bastide-clairence-le-patrimoine-devoile/?tx_atolsrpinews_news%5Bcategory%5D=6&cHash=715cdc02ae1de05879a50f22cb2dc273)

Site internet du service Patrimoine et inventaire d'Aquitaine (en ligne :

<http://inventaire.aquitaine.fr/actualites/lancement-dun-inventaire-du-patrimoine-culturel-a-bidart/>)

¹⁶ Elhinger et Cron 2021

¹⁷ Site internet du service Patrimoine et inventaire d'Aquitaine (en ligne : <http://inventaire.aquitaine.fr/la-recherche-en-aquitaine/cartographie-des-operations-dinventaire/operations-thematiques/architecture-religieuse-des-pyrenees-atlantiques-1800-1940/>).

L'ensemble des dossiers produits, 1272 au total, sont disponibles sur la base Pop culture pour les opérations antérieures à 2011 et sur la base Gertrude Nouvelle Aquitaine pour les autres¹⁸. Afin de proposer une projection cartographique et une diffusion aux élus, agents et habitants de la CAPB, l'ensemble des dossiers individuels a été versé sur un système d'information géographique (SIG) disponible en ligne [Fig. 5]¹⁹.

Au regard de cette carte, les communes d'Urrugne, La Bastide-Clairence et Bidart montrent une densité d'étude considérable avec plus de 200 dossiers par communes. Au-delà de leurs qualités scientifiques, ces études sont particulièrement utiles lors de l'instruction des documents d'urbanismes tels que les PLUi et plus encore des SPR.

Si précieuses et qualitatives soient-elles, notamment si on considère les dossiers individuels, ces études datent majoritairement d'une vingtaine d'années pour les plus anciennes. Le corpus patrimonial ayant considérablement augmenté entre temps, de nombreux édifices n'ont pas été considérés [Fig. 6]. Ainsi, si les études cantonales font la part belle aux architectures agricoles, domestiques et religieuses, elles ne le font que partiellement.

À titre d'exemple, l'*Etxe* (maison de ferme) est traitée sans réellement prendre en compte les dépendances agricoles. La borde et le *Cayolar* (ensemble pastoral), pourtant indispensables au système agropastoral, ne sont quant à eux pas pris en compte. Le constat est similaire avec l'étude des églises ou les cimetières, les monuments morts ou encore les croix qui leur sont associées n'ont pas été étudiés. On regrettera également que les presbytères et les benoiteries, pourtant indispensables au fonctionnement des églises paroissiales, ne soient pas pris en compte.

Cette partialité s'accroît davantage au regard des édifices signalés, mais non étudiés [Fig. 7]. Au-delà des manques déjà identifiés, l'architecture industrielle et l'architecture « communautaire » montre un déficit d'étude.

Au-delà des moulins, aucun édifice industriel (Fourneau, Four à chaux, Mines, tanneries) n'a été étudié. Or la richesse géologique et l'activité minière qui lui est associée en Sud Basse Navarre représentent un gisement d'étude dont les mines de Banca, inscrite par les monuments historiques et non sélectionnés, ne peuvent être les seules représentantes²⁰.

Les édifices à usages communautaires, à l'image des abreuvoirs, écoles, fontaines, frontons et mairies indispensables à la vie des bourgs n'ont, la non plus, pas été sélectionnés.

Bien qu'à nuancer, on retrouve le même constat dans les opérations communales où le patrimoine industriel est peu, voire pas représenté [Fig. 8]. On notera cependant une meilleure prise en compte des édifices communautaires, des édifices artisanaux, commerciaux et tertiaires et des dépendances agricoles, notamment à la Bastide-Clairence.

Si l'on résonne en termes de nombre de dossiers collectifs [Fig. 9], les architectures agricoles, domestiques et religieuses ont été étudiées. Néanmoins les dossiers collectifs proposés dans les études cantonales souffrent d'un effet d'échelle. À titre d'exemple, 60 dossiers ont été consacrés aux maisons/fermes, ce qui, dans des territoires homogènes, entraîne énormément de répétitions là où la production de dossiers cantonaux aurait permis de gagner de temps et

¹⁸ Base internet POP du ministère de la Culture : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>) et base internet Gertrude Nouvelle Aquitaine (en ligne : <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/>)

¹⁹ Site internet Qgis Online :

[https://qgiscloud.com/Hadrien/SIG_WEB/?l=Dossier%20individuel%2CDossier%20collectif%20\(commune\)!%2CDossier%20collectif%20\(canton\)!%2CPr%C3%A9sentation%20de%20la%20commune%2COpenStreetMap&t=SIG_WEB&e=284408%2C6204459%2C445486%2C6279178\).](https://qgiscloud.com/Hadrien/SIG_WEB/?l=Dossier%20individuel%2CDossier%20collectif%20(commune)!%2CDossier%20collectif%20(canton)!%2CPr%C3%A9sentation%20de%20la%20commune%2COpenStreetMap&t=SIG_WEB&e=284408%2C6204459%2C445486%2C6279178).)

²⁰ Base Pop Culture (en ligne : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA6400003>).

d'aller plus loin dans l'étude. Curieusement, des dossiers collectifs consacrés aux moulins ont été ouverts dans toutes les opérations. Le faible nombre d'*items* sélectionnés, voire leur absence, amène cependant à n'en retenir que le repérage. Les dossiers collectifs communaux témoignent des spécificités de leurs territoires. D'abord côtier avec la commune d'Urrugne ces deux dossiers consacrés au patrimoine militaire (lignes fortifiées et redoutes), Bidart avec des dossiers portant sur l'architecture balnéaire (sanatorium, villa) puis rurale, avec la bastide-Clairance, seule commune à avoir ouvert un dossier sur son patrimoine pastoral (borde).

b. La bibliographique

Le sondage bibliographique a été réalisé sur les ouvrages traitant de l'architecture basque au sein du portail Bilketa, le catalogue des fonds basques français²¹. La bibliographie compte près de 150 références figurant en annexe [annexe 5].

Plus de la moitié des ouvrages généraux traitant de l'architecture basque est consacrée à la période contemporaine. Principalement tournés vers la côte, ces ouvrages font la part belle à l'architecture balnéaire et de villégiature. On citera ainsi le travail réalisé par Bernard Toulhier sur l'architecture de l'entre-deux-guerres²². Plus généralement, le sujet a considérablement été renouvelé ces trente dernières années comme en témoigne la publication d'archives et monographies d'architectes à l'image de celles consacrées à Hiriart, Durandeu ou des frères Gomez.

L'architecture domestique est le thème le plus représenté au sein de la bibliographie [Fig. 10]. Parmi ces publications, l'Etxe (maison traditionnelle basque) intéresse plus de deux tiers des ouvrages pris en compte. Malgré une bibliographie vieillissante, certaines références font encore autorité, notamment les travaux de Pierre Bidart et Gérard Collomb²³. Par ailleurs, le sujet a considérablement été renouvelé ces dernières années par l'association Lauburu²⁴. Souvent étudiée par des historiens, des sociologues ou des ethnologues, l'Etxe manque encore d'une étude de référence mêlant histoire de l'art et archéologie du bâti. Sans être épuisé, le thème de l'architecture domestique contemporaine a fait l'objet, notamment au sein des ouvrages généraux, de nombreuses publications. Ces travaux amènent aujourd'hui à reconnaître le sujet comme une des composantes majeures de l'architecture basque. Quant à la maison médiévale, outre les travaux de Jean Baptiste Orpustan²⁵, elle souffre d'un déficit d'étude. Comme c'est le cas pour l'Etxe, l'absence d'approche archéologique ou plus largement architecturale constitue une lacune [Fig. 11].

Le patrimoine immatériel est un aspect majeur du patrimoine basque. Il trouve sa transcription architecturale dans l'étude des savoirs-faire traditionnels notamment de maçonnerie et surtout de charpenterie. À ce titre les travaux de Michel Duvert font office de référence, notamment car ils contribuent à documenter les etxeak dans lesquelles les charpentes étudiées prennent place²⁶.

Les ouvrages consacrés à l'architecture religieuse portent principalement sur les églises romanes. Plusieurs ouvrages font ainsi l'inventaire de ces édifices dans les trois provinces basques. On citera à ce titre les récents travaux de Maritxu Etcheverry²⁷.

²¹ Site internet de Bilketa : <http://www.bilketa.eus/fr/bilketa>

²² Culot et Toulhier 1993.

²³ Bidart et Collomb 1984.

²⁴ Lauburu 1979 ; Lauburu 2020.

²⁵ Orpustan 1984 ; Orpustan 2000.

²⁶ Duvert 1989-2017.

²⁷ Etcheverry 2010 ; Etcheverry 2021.

Moins étudiées, l'architecture Jacquaire et les églises contemporaines sont traitées à la marge²⁸. Curieusement, aucune publication n'est consacrée aux églises modernes. Le sujet ne manque pourtant pas d'exemples à traiter, comme en témoignent les nombreuses reconstructions conséquentes des guerres de religion.

L'architecture industrielle a fait, malgré un nombre conséquent d'édifices en élévation, l'objet de très peu de publications. Elaborer dans un cadre associatif, ces ouvrages se bornent à l'étude des moulins et des mines de Basse-Navarre. Le constat est similaire concernant les édifices agricoles pourtant encore au cœur de la société agropastorale actuelle. Si une partie de ces dépendances sont bien traitées dans les ouvrages consacrés à l'Etex, dont le rez-de-chaussée possède souvent une vocation agricole, les bordes et les cayolars sont peu voire pas présents dans la bibliographie.

Malgré nombreux exemples de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, l'architecture militaire est peu étudiée, laissant le sujet relativement vierge à l'exception d'un dictionnaire publié en 1996²⁹.

Enfin, seul représentant des édifices de loisirs, les frontons de pelotes, très présents sur le territoire, font l'objet de plusieurs monographies offrant une connaissance vulgarisée sur la pratique de la pelote³⁰.

La prépondérance des thèmes domestiques et religieux se retrouve dans les publications monographiques [Fig. 12]. Cependant, contrairement à ce qui est observé pour l'approche thématique, ce sont les grandes demeures contemporaines qui sont les plus représentées dans la bibliographie, à l'image du château d'Abbadia à Hendaye ou du palais de la Roseraie à Bidart³¹. Là encore les architectures industrielles et militaires sont très peu représentées.

Au-delà des approches thématiques, certaines communes font l'objet de monographie traitant de leur architecture [Fig 13]. Cependant, exception faite de Bayonne ou de Saint-Jean-Pied-de-Port, l'ensemble de ces publications sont consacrées aux communes côtières, notamment les études d'Urrugne et de Bidart réalisée par l'inventaire général puis le SRPI en 2010 et en 2021³².

²⁸ Etcheverry 2018 ; Croisier-Varillon 2018.

²⁹ Deloffre et Bonnefous 1996.

³⁰ Arcangues et Husté 2019.

³¹ Delpech 2014 ; Gillet, François J et Gimbert 2018.

³² Gauthier-Dubédat, Charneau, Duboy-Lahonde, Dubau et Cron 2010 ; Elhinger et Cron 2021.

II. L'inventaire du patrimoine architectural

Au regard du cadre exposé en partie I, il est désormais opportun d'exposer les raisons présidant au choix de la méthode, du thème retenu pour l'approche thématique choisie et les solutions apportées au regard des projets communautaires non concernés par le choix effectué.

1. Choix de la méthode

L'inventaire général compte plusieurs méthodes qu'il convient de mettre en œuvre selon un cadre d'exercice propre à chaque opération.

a. Le recensement

« Le recensement est une enquête visant à la restitution d'une information minimale sur tous les objets compris dans le cadre spatio-temporel établi. Il est donc exhaustif. Son objectif scientifique est la production d'une liste méthodique formant un référentiel proposant une première lecture du patrimoine recensé »³³. C'est la méthode la plus adaptée pour alimenter les diagnostics patrimoniaux nécessaires à la réalisation des PLUi, notamment car elle permet le renseignement exhaustif du patrimoine dans le territoire où elle est déployée.

Ce qu'on peut en attendre :

- Des synthèses communales³⁴
- Un signalement (exhaustif) des bâtiments,
- Éventuellement la mise en avant de typologies architecturales.

À titre d'exemple, le PNR des Landes de Gascogne s'est lancé dans le recensement et l'évaluation de son patrimoine architectural en 2018. La première triennale a permis le recensement de 26 communes sur les 52 que compte le parc. Pour ce faire, deux chargés de mission y ont été déployés à temps plein³⁵.

Dans le cas de la mission IPA, l'ampleur du territoire d'étude conduit à ne pas retenir le recensement.

b. Le repérage et la sélection

Le repérage permet de balayer l'ensemble du territoire avant de sélectionner les édifices qui, soit par leur rareté, n'entrent dans aucun groupe : les *unicum* (église, château, etc.), soit par leur représentativité, les *typicum* (maison, ferme, etc.), documentent l'ensemble des membres de la famille architecturale à laquelle il se rapporte. Cette méthode apporte une somme importante d'information sur une sélection représentative du patrimoine étudié. Moins efficiente que le recensement en termes de couverture territoriale, elle apporte une connaissance plus fine des édifices étudiés. C'est à ce jour la seule méthode à avoir été menée sur le territoire de la CAPB. Elle permet un traitement homogène du territoire et a l'avantage d'être propice à la valorisation (exposition, publication, parcours patrimonial)³⁶.

³³ Xavier de Massary, Georges Coste Sous et Hélène Verdier (dir.) Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, Paris, 2007 p. 42.

³⁴ <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR72/IA64001415/index.htm>

³⁵ Site internet du PNR : <https://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/COMPRENDRE/Les-missions-du-Parc/Inventaire-du-patrimoine-bati>.

³⁶ C'est notamment déjà le cas à Bidache (parcours patrimonial), et à Urrugne ou encore dans la vallée de l'Adour (publications).

Ce que l'on peut en attendre : des données patrimoniales à l'échelle des communes, des familles architecturales et des édifices sur l'ensemble du territoire.

- Synthèses communales (dossier communal)³⁷
- Synthèses par famille architecturale (dossier collectif)³⁸,
- Étude des édifices sélectionnés (dossier d'inventaire)³⁹

À raison d'une commune tous les deux mois, ce qui représente un rythme soutenu, il faudra compter environ 10 ans pour traiter les 73 communes (PLUi et PNR) à raison d'un seul agent.

Le repérage et la sélection ont déjà fait leurs preuves au Pays basque. Cette méthode à l'avantage de maintenir une cohérence territoriale tout en ne renonçant à aucun des nombreux thèmes propres au PNR. Au contraire d'une étude thématique, elle permet de ne pas avoir à écarter des objets patrimoniaux que l'on sait menacés (patrimoine agropastoral ou industriel), tout en offrant de belles perspectives de recherche (études de cas), et de valorisation (expo, parcours patrimonial, publication). Compte tenu de l'organisation technique de la mission pour cette première triennale, cette approche n'est pas retenue.

c. Étude thématique

L'enquête thématique peut être menée de manière exhaustive ou sur une sélection portant sur un thème architectural : agropastoral, fluvial, industriel, *etc.* Spécialisation oblige, elle ne traite que partiellement le territoire. Néanmoins, les données produites sont très qualitatives et conviennent parfaitement pour les conduites de projet, aux recherches universitaires, aux expositions et aux publications. Ce qui conduit souvent à privilégier l'enquête thématique lorsque l'objectif de produire des éléments de connaissance dans des délais réduits. C'est la méthode à privilégier si l'on veut attendre un haut niveau de recherche patrimonial.

Ce que l'on peut en attendre :

- Une synthèse sur le thème architectural choisi⁴⁰,
- Une connaissance fine des édifices étudiés,

La faisabilité de cette méthode dépend fortement du choix du thème. Si on opte pour un sujet qui concerne la majorité des édifices présents sur le territoire, à l'image de l'agropastoralisme, on revient à un calendrier proche d'un repérage et d'une sélection. Dès lors, mieux vaut préférer un sujet plus restreint afin de le traiter dans les temps impartis. Malgré cette contrainte, l'étude thématique apparaît comme la seule à pouvoir répondre à des objectifs de recherche à court terme. Le contexte n'en est pas moins particulièrement opportun, notamment au regard des besoins exprimés par les projets de PLUi et de PNR en matière de patrimoine architecturale. L'étude thématique se prête particulièrement bien au contexte de recherche scientifique (conseil scientifique) et aux opportunités de valorisation étendue offertes par un PNR. Le choix du thème devra cependant être établi sur des fondements scientifiques,

³⁷ Base internet Pop, ministère de la Culture :

<http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR72/IA64001415/index.htm>

³⁸ Base internet du SRPI : <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/dossier/les-bergeries-ou-bordes-de-la-commune-de-la-bastide-clarence/a6807669-3cfe-4aa5-9da6-9eb9c419c3fe>

³⁹ Base internet du SRPI : <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/dossier/chateau-d-abbadia/f2b97d0c-adcc-4232-869b-2bfb64b137c>

⁴⁰ Blog internet du SRPI : http://inventaire.aquitaine.fr/actualites/patrimoine-du-thermalisme-et-de-la-villegiature-dans-les-pyrenees-atlantiques-les-dossiers-sont-en-ligne/?tx_atolsrpinews_news%5Bcategory%5D=9&cHash=b22a12423a9089058246fe0aebdf4c8

notamment afin d'éviter de privilégier un sujet selon des *a priori*, des effets de sources ou une méconnaissance des particularités locale.

2. Choix du thème

La CAPB a indiqué dans la délibération du 15 octobre 2020 portant sur le lancement d'un inventaire du patrimoine architectural que le thème étudié doit permettre d'apporter des connaissances sur l'architecture et les modes d'occupations ruraux sur le territoire du futur PNR Montagne basque et/ou des PLUi prioritaires.

Trois sujets ressortent des inventaires menés dans la vallée de l'Adour et le Sud de la Basse-Navarre : l'architecture religieuse, l'architecture agricole et l'architecture domestique. Très présents sur ces territoires, les édifices industriels et communautaires constituent également des thèmes de recherche à privilégier, notamment car ils n'y ont pas été étudiés.

Ce constat recoupe celui fondé sur les sondages effectués en Soule Xiberoa à l'été 2021 par la mission IPA⁴¹. On retrouve ainsi un nombre important d'édifices agricoles, domestiques et industriels [Fig. 13]. Les deux derniers thèmes sont fortement corrélés avec le niveau d'urbanisation des bourgs comme le démontre l'exemple de la bastide de Tardets-Sorholus. Viennent ensuite les édifices communautaires civils, de loisirs, hospitaliers et scolaires situés dans les bourgs.

Par ailleurs le sondage bibliographique montre que les architectures religieuses et domestiques sont globalement bien traitées et bénéficient de publications récentes. En revanche les édifices agricoles, industriels et communautaires sont très peu représentés, ce qui fait la preuve d'un intérêt à les documenter. Conformément au COPIL du 8 septembre 2021 [annexe 4] et de la journée de recherche de l'Inventaire du 17 décembre 2021, ces éléments ont conduit à retenir ces trois sujets dans le choix du thème de la mission IPA. Enfin, si l'on en croit les données fournies par la DRAC-service archéologique⁴², le Pays basque regorge de sites agropastoraux et industriels [Fig. 14]. Autant de gisements ou de publications qui, au-delà des croisements disciplinaires, permettront d'asseoir une réflexion sur le temps long.

a. Architecture pastorale

À l'exception de l'Etxe, l'architecture agricole a été peu étudiée au Pays Basque. La connaissance des bordes et des cayolars est pourtant indispensable à la compréhension de la société agropastorale qui en est à l'origine. Ainsi, là où dans la vallée, l'Etxe est bien connu, les connaissances sont liminaires sur les bergeries et les établissements pastoraux qui occupent les étages intermédiaires et hauts de la montagne basque.

Face à l'étendue du *corpus*, le sujet ne pourra pas faire l'économie d'une réduction spatiale à l'image d'un échantillonnage de communes ou d'un resserrement du territoire à inventorier. Au-delà de son aspect strictement architectural, l'étude gagnerait à inclure les éléments mobiliers (abreuvoirs, bornes), paysagers (arbres têtards, fougeraie, pâturages) et sociologiques (communauté, propriétaire, bergers) indispensables au fonctionnement de la fabrique agropastorale. On notera également la présence d'un important *corpus* archéologique concernant le pastoralisme, autorisant ainsi un découplage disciplinaire aux bénéfices des connaissances sur le sujet.

Par ailleurs, les travaux de Mikel Duvert sur la charpenterie basque ont montré tout l'intérêt à travailler sur les savoirs faire traditionnels. L'étude des bordes, souvent moins altérées que les édifices domestiques, représente à ce titre un gisement non négligeable. L'étude de la provenance des matériaux, des techniques utilisées pour les mettre en œuvre et des artisans qui en sont à l'origine sont autant d'éléments susceptibles d'apporter des connaissances nouvelles sur la société agropastorale basque.

⁴¹ Accompagné par les élus, ce sondage a été mené selon la méthode du repérage et de la sélection.

⁴² Site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/La-Carte-archeologique-nationale>

Face à ces lacunes, l'Association des commissions syndicales basques s'est lancée en mai 2021 dans un inventaire des cayolars à vocation agricole⁴³. L'opération a pour finalité de doter les commissions d'un outil d'aide à la décision afin de garantir la pérennité des activités agricoles et la prise en compte de la valeur patrimoniale des abris de bergers. La mission IPA a rejoint le comité technique de l'opération dès sa création. Ce qui atteste à la fois d'un besoin provenant du territoire et d'une volonté de recourir à la mission inventaire pour y répondre. Dans ce contexte, le choix de l'architecture pastorale s'inscrirait ainsi dans la continuité et la complémentarité des études existantes tout en permettant de nourrir un projet de PNR reposant sur le triptyque « homme, nature, culture » et les PLUI infra-communautaires. Un tel projet serait également l'occasion de croisement avec d'autres PNR comme celui des Landes de Gascogne au sein duquel l'agropastoralisme occupe historiquement une place importante. Des ponts avec l'Université pourront également être créés, notamment autour du projet recherche régional AgroPast accueilli au laboratoire Ausonius de Bordeaux. Consacré aux recherches menées sur l'agropastoralisme landais au Moyen Âge, le projet est piloté par Frederic Boutouille, Professeur d'histoire médiévale à l'université de Bordeaux⁴⁴. Le laboratoire Item de Pau pourra également être sollicité, l'agropastoralisme figurant dans ses axes de recherches⁴⁵.

b. Architecture industrielle

Malgré un *corpus* important, force est de constater que les moulins sont peu étudiés au Pays Basque. Il en va de même pour les mines de Basse-Navarre ou les fabriques d'espadrilles de Soule Xiberoatines, laissant l'architecture industrielle basque relativement méconnue. L'étude de ces édifices n'en est pas moins primordiale pour la compréhension de la société rurale auquel ils se rapportent et dont la lecture est bien souvent réduite au seul agropastoralisme. Pour ce faire, l'étude aurait tout intérêt à prendre en compte le rapport entre les acteurs (propriétaire, ouvriers), les usines (moulins, fabriques) ainsi que les ressources utilisées (eaux, chanvre, charbon et minerai) et les produits usinés (farine, chaussure, cuivre), afin d'offrir une vision globale du système industriel basque. Pour être complet, l'inventaire pourrait également intégrer l'étude des réseaux viaires et ferroviaires (quai, pont, gare) dont dépendent les usines, le prix de vente des matériaux produit étant fortement lié aux coûts de leurs transports.

Le sujet ne manque pas d'avantages avec un *corpus* raisonnable et potentiellement bien documenté, les usines étant généralement bien renseigné par les archives et dispose dans ce cas d'un *corpus* archéologique conséquent. Les travaux réalisés sur les moulins par les associations locales, notamment par Ikersaleak, montre la volonté des habitants à se saisir du sujet. Au-delà des informations apportées cela pourra également faciliter la mise en place de collaboration et d'inventaire participatifs.

Malheureusement les usines figurent parmi les édifices en danger. Il y a donc une urgence à traiter ces constructions qui, privées de leurs fonctions d'origine, sont trop souvent menacées de destruction. La réalisation d'un inventaire thématique aurait ainsi l'intérêt de documenter ces édifices avant qu'ils ne disparaissent et participerait certainement à sauvegarder certains d'entre eux.

Dans la mesure où le sujet convient à documenter le triptyque « homme, nature, culture », il pourrait alimenter le projet du PNR Montagne basque. Plus largement, il servirait à engager

⁴³ Supra p. 7.

⁴⁴ Site internet de l'université de Bordeaux-Montaigne : <https://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr/recherche/axes-de-recherche/textes-contextes-pouvoirs/9-axes/237-agropast>

⁴⁵ Site internet de l'université et des Pays de l'Adour : <https://item.univ-pau.fr/fr/organisation/axes-de-recherche.html>

une dynamique de collaboration avec d'autres territoires ruraux tels que le PNR Périgord-Limousin et dont le patrimoine industriel a déjà fait l'objet d'un inventaire de 2018 à 2021⁴⁶.

c. Bourgs basques

Dans la mesure où les bâtiments communautaires sont situés dans les bourgs, il est apparu opportun d'élargir le sujet aux agglomérations rurales basques. Ce faisant, l'étude pourrait inclure une réflexion sur la formation et la morphologie des bourgs. Le Pays Basque compte en effet de nombreuses bastides (la bastide-Clairence, Tardets) et bourgs rues (Bidache, Garris) qui mériteraient d'être étudiées afin d'en comprendre le développement. L'architecture qui y prend place serait ainsi d'autant mieux contextualisée.

L'étude des bâtiments communautaires (mairie, école, fronton, *etc.*) est facilitée par leurs petits nombres et par des archives abondantes. Au-delà de leurs études, un travail sur les bourgs apporterait également des données sur les maisons urbaines sur lesquelles nous savons peu de choses. Souvent attribuées à des artisans ou des commerçants, leurs études mettraient en avant les acteurs et par extensions les communautés qui les ont produites, faisant valoir une identité rurale urbaine rarement mise en avant au Pays basque. On notera également que les bourgs les plus peuplés comptent de nombreuses usines, sujet qui, on l'a vu plus haut, possède un intérêt en soi.

Même si l'on réduit le territoire d'études au PLUi prioritaires (108 communes) et malgré un contexte de recherche grandement facilité grâce aux données acquises par l'évaluation patrimoniale participative⁴⁷, le sujet devra faire l'objet d'un réajustement territorial pour être traité dans les temps. Aussi, la création des petites villes de demain pourrait nous amener à étudier les bourgs de Mauléon, de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Saint-Palais en priorité. Notamment afin de profiter de la dynamique de ces projets pour engager des actions participatives et de valorisations. Par ailleurs, le projet ne manquera pas d'alimenter les futurs SPR à l'instar de celui de Saint-Jean-Pied-de-Port.

L'étude des agglomérations d'Aquitaine a fortement été investie par l'université, notamment le laboratoire Ausonius de Bordeaux. On citera ainsi la parution de plusieurs ouvrages dans les collections des Atlas historiques des villes de France parmi lesquelles Bayonne et Pau⁴⁸. Si l'inventaire devait porter sur l'étude des bourgs basques, la mission IPA trouverait dans le laboratoire Ausonius un partenaire scientifique de niveau national sur lequel s'appuyer.

d. Le choix de l'architecture pastorale

Au regard des moyens humains dédiés à la mission, de l'état de l'art effectué par la mission depuis décembre 2021, des projets prioritaires menés par la CAPB et des échanges avec l'Université et le SRPI, la mission IPA propose de consacrer les deux et trois de la présente triennale à étudier l'architecture pastorale au sein du territoire du futur PNR Montagne Basque et en lien avec les PLUI infra-communautaires.

L'opération a été lancée en mai 2022 avec l'inventaire de la commune de Sainte-Engrace. L'entreprise scientifique est détaillée dans le dossier d'opération qui lui est consacré⁴⁹.

⁴⁶ Blog internet du SRPI : <http://inventaire.aquitaine.fr/actualites/nouvelle-publication-parc-naturel-regional-perigord-limousin-patrimoine-industriel-et-artisanal/#c5772>

⁴⁷ Cf évaluation patrimoniale participative supra p. 22.

⁴⁸ Boutouille F., Jean-Courret E., Lavaud S., *Bayonne*. Bordeaux. 2019 ; Bidot-Germa D., Devos C., Juliat, Jean-Courret E., *Pau*. Bordeaux, 2017.

⁴⁹ Cf. Rozier. H., l'inventaire du patrimoine pastoral de la Montagne Basque. Dossier d'opération IA64003332. 2023. [En ligne : <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/>]

3. Projet communautaires transversaux

Conformément au COPIL du 8 septembre 2021, l'engagement de la mission inventaire au sein des projets communautaires a été fixé à 20% du temps de travail du chargé d'études [annexe 4]. Elle ne pourra donc pas répondre à l'ensemble des projets évoqués dans la partie I.1.b.

Dans ce cadre, il a été convenu la production de livrables parmi lesquels :

- Un état de l'art du patrimoine architectural afin de nourrir les diagnostics PNR et PLUI (Cf. Chap. I.2.),
- L'appui à une démarche de diagnostic participatif dans le cadre de l'élaboration des PLUI Amikuze, Sud Basse Navarre et Soule

Par la suite, la mission IPA sera en appui des conduites de projet PNR et PLUI.

a. Appui à l'élaboration des PLUI Amikuze, Sud Basse Navarre et Soule

L'Equipe PLUI et la mission IPA ont fait le choix d'opter pour une évaluation patrimoniale participative menée par les élus. Ce parti pris à l'avantage de profiter des connaissances de nos élus tout en leur laissant le choix des édifices à intégrer dans la liste patrimoniale⁵⁰. Dès lors chaque élu a la responsabilité de porter la parole des habitants qu'il représente. Ainsi la qualité patrimoniale d'un bâtiment dépend de sa capacité à être reconnue comme telle par sa communauté, ce qui favorise son intégration dans les PLUI.

La mission IPA a la charge d'apporter une aide technique et méthodologique nécessaire à réalisation de l'évaluation patrimoniale participative. Pour ce faire, un système d'information géographique (SIG) a été élaboré sur le logiciel libre Qfield. Réalisées sur la base du cadastre, les fiches prennent en compte les champs et les thésaurus utilisés dans le cadre des recensements menés par l'inventaire général tout en y associant des photographies [fig. 15-16]. Le SIG a également l'avantage d'inclure les édifices inscrits et classés au titre des monuments historiques ainsi que les édifices sélectionnés dans le cadre d'opérations d'inventaire passées. Au-delà de faciliter la prise en compte dans les PLUI, l'utilisation d'un SIG libre à l'avantage de garantir l'interopérabilité des données (format. Shp). Dès lors elles pourront servir de documentation préalable aux futurs inventaires menée par le SRPI en Soule Xiberoa et en Basse-Navarre.

Une fois achevé, le SIG a été versé dans l'application Qfield afin de le tester à pied d'œuvre dans 10 communes d'Amikuze, de Sud-Basse-Navarre, et de Soule Xiberoa. Suite aux tests et aux ajustements qui en ont résulté, l'application et les cartes communales ont été déployées dans les 108 communes concernées par les PLUI prioritaires. Pour ce faire la mission IPA a assuré une dizaine de formations à destination des élus à l'automne 2021. La participation y a été particulièrement assidue puisque la quasi-totalité des 108 communes y a participé.

1756 édifices ont été recensés dans près de 74 communes, soit une moyenne de 24 édifices par commune [Fig 18]. Les résultats de l'évaluation ont été rendus sous forme d'Atlas [Fig 19]. La mission a été invitée à présenter l'évaluation patrimoniale participative lors des journées de recherches actions organisées par le Conseil de l'Europe et la région Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux le mardi 27 septembre 2022.

⁵⁰ À titre d'exemple, en 2018, la communauté de communes girondine du Bazadais (31 communes) s'est également lancé dans un inventaire du patrimoine participatif. D'abord mené par les élus, il a ensuite été ouvert aux habitants. Site internet de la CDC : <https://www.cdcdubazadais.fr/participez-a-linventaire-du-patrimoine-du-bazadais/>

Au regard du contrat d'apprentissage projeté entre l'université de Pau et la CAPB, il est proposé que l'apprenti recruté pour l'année universitaire 2022 (et suivante) soit formé à l'inventaire général en reprenant et en enrichissant les évaluations patrimoniales effectués par élus avant de les publier sur le site de diffusion du SRPI « Gertrude ».

Faute de candidat puis financement de la CAPB, aucun contrat d'apprentissage n'a été mis en place durant la triennale 2021-2024.

b. Appui au projet PNR Montagne basque

Le service Montagne de la CAPB a initié avec les communes volontaires des inventaires portant sur leurs équipements pastoraux. Dès lors, il est apparu nécessaire d'engager une collaboration pérenne avec la mission IPA à ce sujet.

La décision a été prise d'élaborer un SIG commun sur la base de celui de la mission IPA afin d'appuyer les communes du PNR qui souhaiteraient se lancer dans un inventaire de leur patrimoine. La mission IPA proposera alors un cadrage et une formation technique permettant aux élus de réaliser leurs enquêtes de terrain. En échange, les communes partenaires s'engageront à communiquer leurs données une fois l'inventaire terminé. Celles-ci pourront ainsi nourrir le projet de PNR, servir de documentation préalable aux futures opérations d'inventaires du Patrimoine ou être utile à d'autres projets communautaires ou communaux.

c. Autres projets communautaires

Le temps imparti aux projets transversaux ne permet pas à la mission IPA à s'engager pleinement dans d'autres initiatives communautaires. Cependant, elle ne peut se passer d'accompagner les inventaires patrimoniaux architecturaux menés sur le territoire de la CAPB. L'inverse signerait un double renoncement : une défaillance à répondre aux besoins communautaires en matière de patrimoine et un échec dans le projet de normalisation et de valorisation données patrimoniales basques.

Malgré un suivant chaotique et chronophage, la carte archéologique a été mise à jour et sa synthèse ont été déposés auprès de la CAPB le 13.03.2023.

Partant de ce constat, la participation de la mission IPA doit être limitée à un accompagnement technique et méthodologique suivant le modèle de ce qui a été proposé à l'Association des commissions syndicales de la Montagne basque (EHMEB).

En procédant de cette manière, la CAPB encourage des inventaires participatifs qu'elle n'a pas le temps de mener, contribue à leurs réalisations et dans une certaine mesure, garantie la normalisation des données produites afin de favoriser leurs valorisations par la Communauté d'Agglomération. D'autres inventaires sont déjà en cours, à l'instar d'un inventaire des bordes menées par la Commission syndicale de Baigorri.

Mené en 2021, l'inventaire porté par EHMEB a mené au recensement de 236 cabanes dans 20 communes situées dans la montagne basque. Le travail a été publié en mars 2023. Le recensement engagé par la commission syndicale de Baigorri s'est achevé à l'automne 2022. Il a permis d'inventorier les bergeries et les granges isolées dans les communes des Aldudes, d'Anhau, de St-Etienne de Baigorri, de Banca, de Lasse, de St-Martin d'Arrossa et d'Urepel. Les SIG ont été déposés dans les archives de la mission inventaire de la CAPB.

La mission IPA est régulièrement sollicitée afin d'éclairer des projets communautaires sur la base de la documentation disponible, notamment sur les données élaborées par le SRPI malheureusement peu accessible. À ce titre elle est la seule à pouvoir intervenir, ce qui rend sa participation souhaitable, *a fortiori* si l'on veut que ces données soient prises en compte. La mission est d'ores et déjà incluse dans un certain nombre de projets communautaires (UNESCO PLH, OPAH, PVD), parmi lesquelles figurent les SPR de Bidart, de la Bastide-

Clairence et de Saint-Jean-Pied-de-Port. Sa participation y est limitée à valorisation et la communication des données du SRPI.

DOCUMENT DE TRAVAIL

III. Fonctionnement décisionnel, financier et calendaire

1. Le calendrier prévisionnel

a. Année 2021/2022

Compte tenu des objectifs de recherches intrinsèques à la réalisation d'une mission d'inventaire et des besoins formulés par les équipes PLUi et PNR, il est apparu nécessaire de produire un état de l'Art sur le thème du Patrimoine architectural afin de produire un CCST ainsi que les diagnostics patrimoniaux nécessaires à la réalisation des projets communautaires (PLUi, PNR) et cela dans des délais courts.

Ce travail figure en partie I et II de ce document. Il comporte notamment :

- Un bilan documentaire (bibliographie, historiographie)
- Un bilan des opérations d'inventaire passées et leurs géolocalisations,
- Un bilan des sondages effectués par la mission inventaire
- Un état du gisement à étudier aux regards des thèmes pressentis

Cette première année est l'occasion de mettre en place :

- un partenariat avec l'EHMEB dans le cadre de l'étude inventaire *cayolars*,
- un dialogue continue avec les communes engagées dans les PLUi afin d'engager les 108 évaluations patrimoniales participatives (EPP) nécessaires à liste nominative géolocalisée demandée.
- la rencontre avec les associations locales afin de faire connaître la conduite de projet, de tisser des passerelles et d'amorcer de futures collaborations (Jakintza, Ikersaleak, Terre de Navarre, Lauburru),
- une collaboration visant à favoriser l'émulation entre le Département (Ospitalea, Archives) et la CAPB, notamment afin de développer des projets communs.

Cette première année a également été l'occasion de mettre en place la gouvernance du projet et son animation territoriale, notamment avec :

- la mise en place d'un Copil,
- la mise en place d'un CoTech partenarial. Dans cette perspective, il est proposé d'animer chaque année une journée d'étude consacrée au patrimoine architectural basque.

b. Les années suivantes jusqu'en 2024

Les années suivantes seront dédiées à la réalisation d'une étude sur le thème du pastoralisme et à la production de dossiers selon les normes de l'Inventaire Général. Afin d'alimenter les bases de la CAPB, les données acquises seront versées au sein du SIG de la collectivité. Une seconde triennale pourra cependant être engagée afin de se consacrer à un nouveau thème ou d'approfondir le précédent.

La démarche engagée doit également nourrir les 3 PLUi infracommunautaires dont la finalisation est attendue pour 2024 et la rédaction de la Charte PNR Montagne basque prévue d'ici 2026/2027. Afin de répondre aux attentes de la collectivité, des synthèses devront être rédigées à l'échelle :

- du PNR Montagne basque (111 communes),
- des trois PLUi prioritaires (108 communes),

et au regard :

- des principales thématiques architecturales,

- des esquisses de préconisations pour aller plus loin (gestion, protection, valorisation),

Ces documents seront produits selon les normes de l'Inventaire Général et seront associés à l'IDG permettant de les intégrer aux PLUi.

2. Gouvernance

En séance du 30 novembre 2021, le conseil exécutif de la CAPB a validé la proposition visant à mettre en place un comité de pilotage et un comité technique afin de disposer d'un cadre décisionnel et partenarial en cohérence avec la méthodologie proposée en partie II [annexe 2].

La composition du comité de pilotage (Copil) et comité technique (CoTech) de la mission IPA figure en [annexe 3].

La tenue du premier Cotech partenarial est prévue courant 2022. Cet événement, qui pourra se reproduire chaque année, est conçu sur le modèle d'une journée d'étude consacrée à l'étude et la mise en valeurs du patrimoine architectural basque. Pour ce faire des chercheurs universitaires, techniciens ou associatifs ayant travaillé ou travaillant sur le territoire de la CAPB seront invités à communiquer sur leurs sujets de recherche. L'événement ouvert aux membres du Co-tech et au public, sur inscription, sera coorganisé par le SRPI et le servit PPP.

3. Plan de financement

La Communauté d'Agglomération Pays basque et la Région Nouvelle Aquitaine ont formalisé par convention les termes du partenariat au titre de l'inventaire du patrimoine culturel de la CAPB.

Au-delà d'un appui technique et scientifique du Service Inventaire de la région Nouvelle Aquitaine, la CAPB s'est dotée d'un Chargé d'études afin d'initier la conduite de projet Inventaire du patrimoine culturel de la CAPB.

Dans ce cadre, le plan de financement prévisionnel est le suivant sur 3 ans:

- Prise en charge d'un chargé d'étude inventaire du patrimoine (catégorie A)

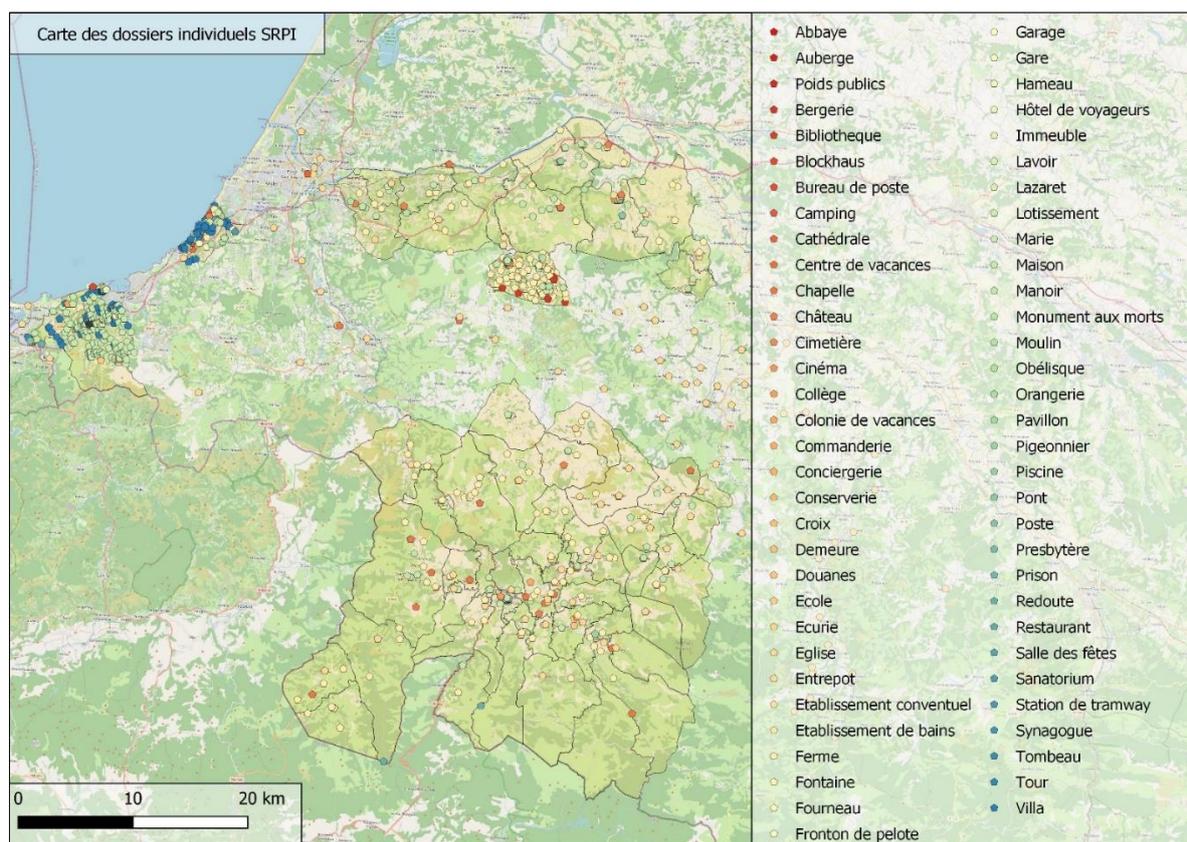
Participation CAPB	Participation Région NA	Total (euros)
77 60,0€	60 000,0€	137160, 0€

Par suite d'un avenant à la convention initiale adopté en conseil permanent le 12.07.22, le financement régional de la mission inventaire de la CAPB a été étendu à 6 ans.

Mission inventaire du patrimoine architectural

Cahier des clauses scientifiques et techniques

Annexes



Citer ce document :

Rozier H., cahier des clauses scientifiques et techniques, mission inventaire du patrimoine architectural, Communauté d'agglomération Pays Basque, rapport 2021. Mis à jour : Mai 2023.

Mission IPA

07 61 53 39 56

h.rozier@communaute-paysbasque.fr

Pôle Territorial Garazi Baigorri

Lutxiborda - Quartier Zabalce

64 220 SAINT JEAN LE VIEUX | DONAZAHARR

Sommaire

Figures

Fig. 1 : Carte des PLUi de la CAPB	5
Fig. 2 : carte du projet de PNR Montagne basque	5
Fig. 3 : Carte de localisation des communes des commissions syndicales.	6
Fig. 4 : carte des opérations d'inventaire menées au Pays-Basque	6
Fig. 5 : Carte WEB SIG (Qgis online).....	7
Fig. 6 : Histogramme du nombre de dossiers individuels	7
Fig. 7 : Histogramme du nombre d'édifices non étudié.....	8
Fig. 8 : Histogramme du nombre de dossiers étudié	8
Fig. 9 : Histogramme du nombre de dossiers collectifs	9
Fig. 10 : Histogramme du nombre d'ouvrages par thème architectural.....	9
Fig. 11 : Histogramme du nombre d'ouvrages traitant du domestique.....	9
Fig.12 : Histogramme du nombre de nomographies.....	10
Fig. 13 : Histogramme des sondages architecturaux réalisés en Soule.....	10
Fig. 14 : Histogramme des sites archéologiques.....	10
Fig. 15 : Extrait du SIG (Qgis)	11
Fig. 16 : Table attributaire du SIG (Qgis).....	11
Fig. 17 : Carte de l'évaluation patrimoniale participative	12
Fig. 18 : Extrait de l'atlas patrimoniale de la commune d'Ascarat.....	12

Annexes

Annexe 1 : Extrait de délibération du Conseil permanent du 13.10.2020	14
Annexe 2 : Extrait de délibération du Conseil exécutif du 26.10.2021	18
Annexe 3 : Composition du comité de pilotage	21
Annexe 4 : Composition du comité technique	23
Annexe 5 : Compte rendu du Copil du 8.09.2021.....	27
Annexe 6 : Compte rendu du Copil du copil du 26.09.2021.....	31
Annexe 7 : Bibliographie	35

Listes des figures :

Fig. 1 : carte de localisation de l'aire d'étude

Fig. 2 : carte de projet de PNR Montagne basque

Fig. 3 : carte des opérations d'inventaire menés au Pays-Basque

Fig. 4 : WEB SIG (Qgis online) des opérations d'inventaire du patrimoine au Pays basque

Fig. 5 : Graphique du nombre de dossiers individuels par famille – inventaire général (1999-2004)

Fig. 6 : Graphique du nombre d'édifices non étudié par l'inventaire général (1999-2004)

Fig. 7 : Graphique du nombre de dossiers étudié par famille des opération (2010-2019)

Fig. 8 : Nombre de dossiers collectifs par édifice des opération (1999-2019)

Fig. 9 : Histogramme du nombre de dossiers collectifs des opérations (1999-2019)

Fig. 10 : Histogramme du nombre d'ouvrages par thème architectural

Fig. 11 : Histogramme du nombre d'ouvrages traitant de l'architecture domestique

Fig. 12 : Histogramme du nombre de nomographies au regard des thèmes étudiés

Fig. 13 : Histogramme des sondages architecturaux réalisés en Soule

Fig. 14 : Histogramme des sites archéologiques mentionnées par la carte archéologique

Fig. 15 : Extrait du SIG (Qgis) de la mission IPA utilisé dans le cadre de l'éval. Pat. Participative

Fig. 16 : Table attributaire du SIG(Qgis) de la mission IPA

Fig. 17 : Carte de l'évaluation patrimoniale participative

Fig. 18 : Extrait de l'atlas patrimoniale de la commune d'Ascarat

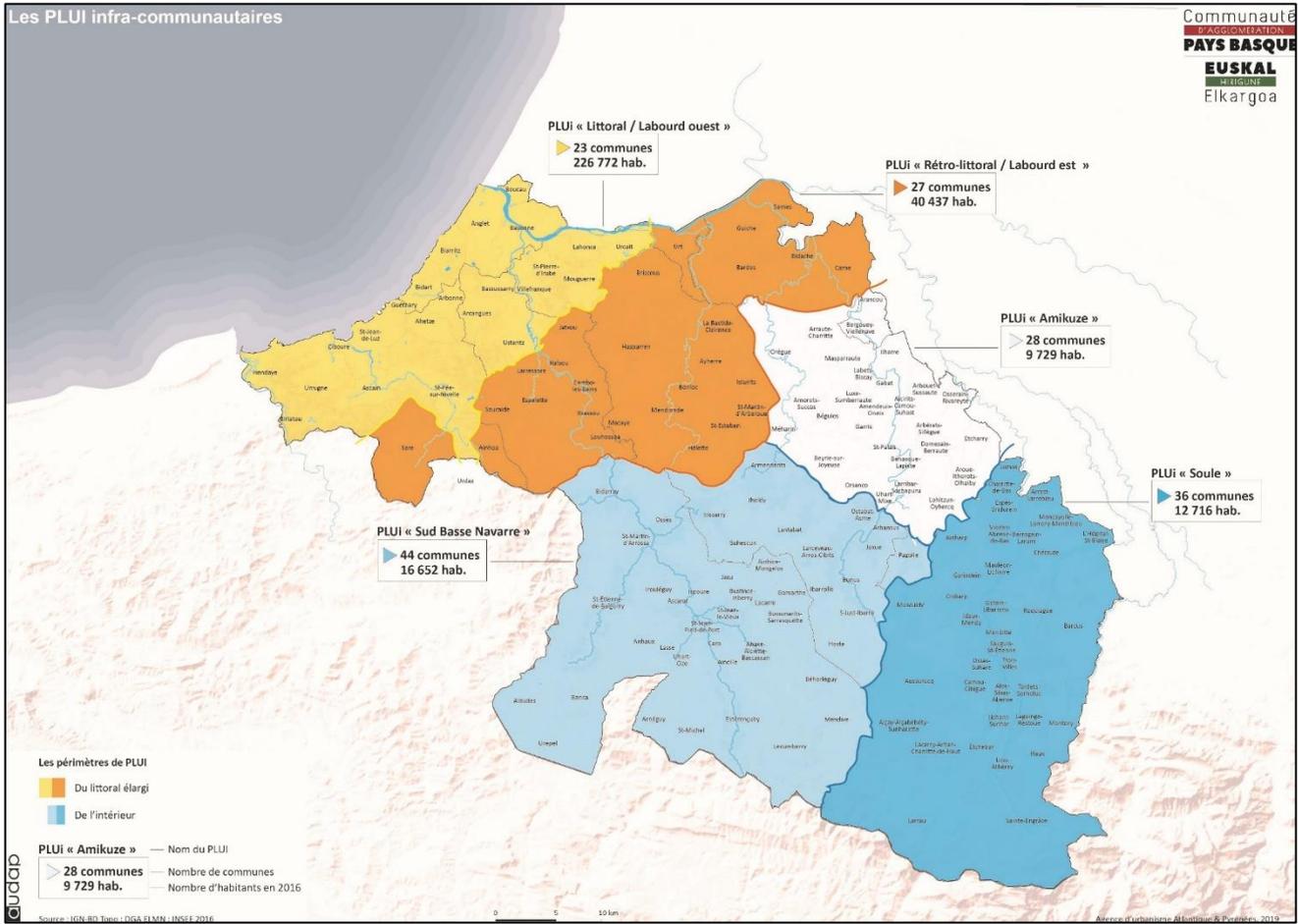


Fig. 1 : Carte des PLU de la CAPB



Fig. 2 : carte du projet de PNR Montagne basque

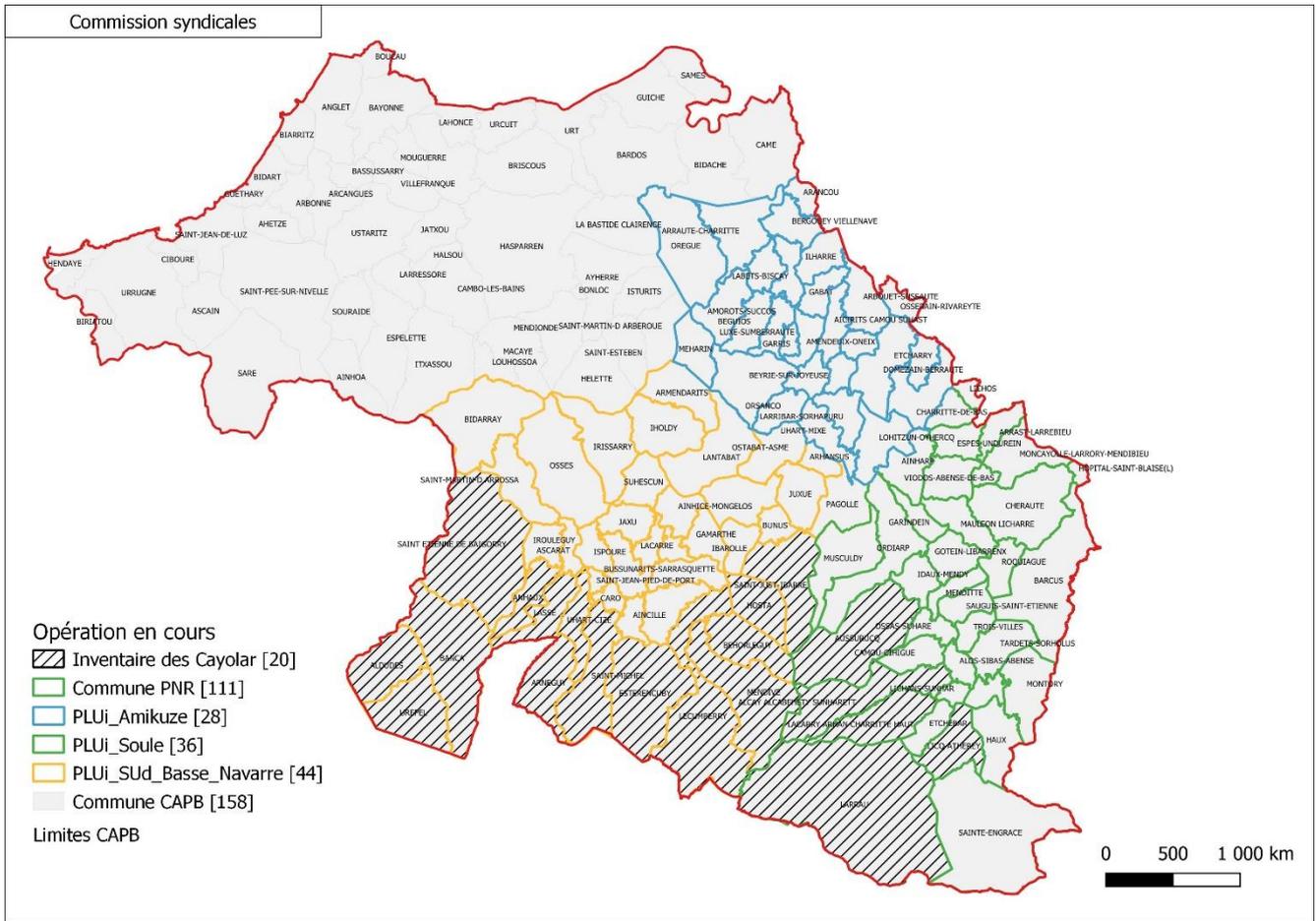


Fig. 3 : Carte de localisation des communes des commissions syndicales montagne basques.

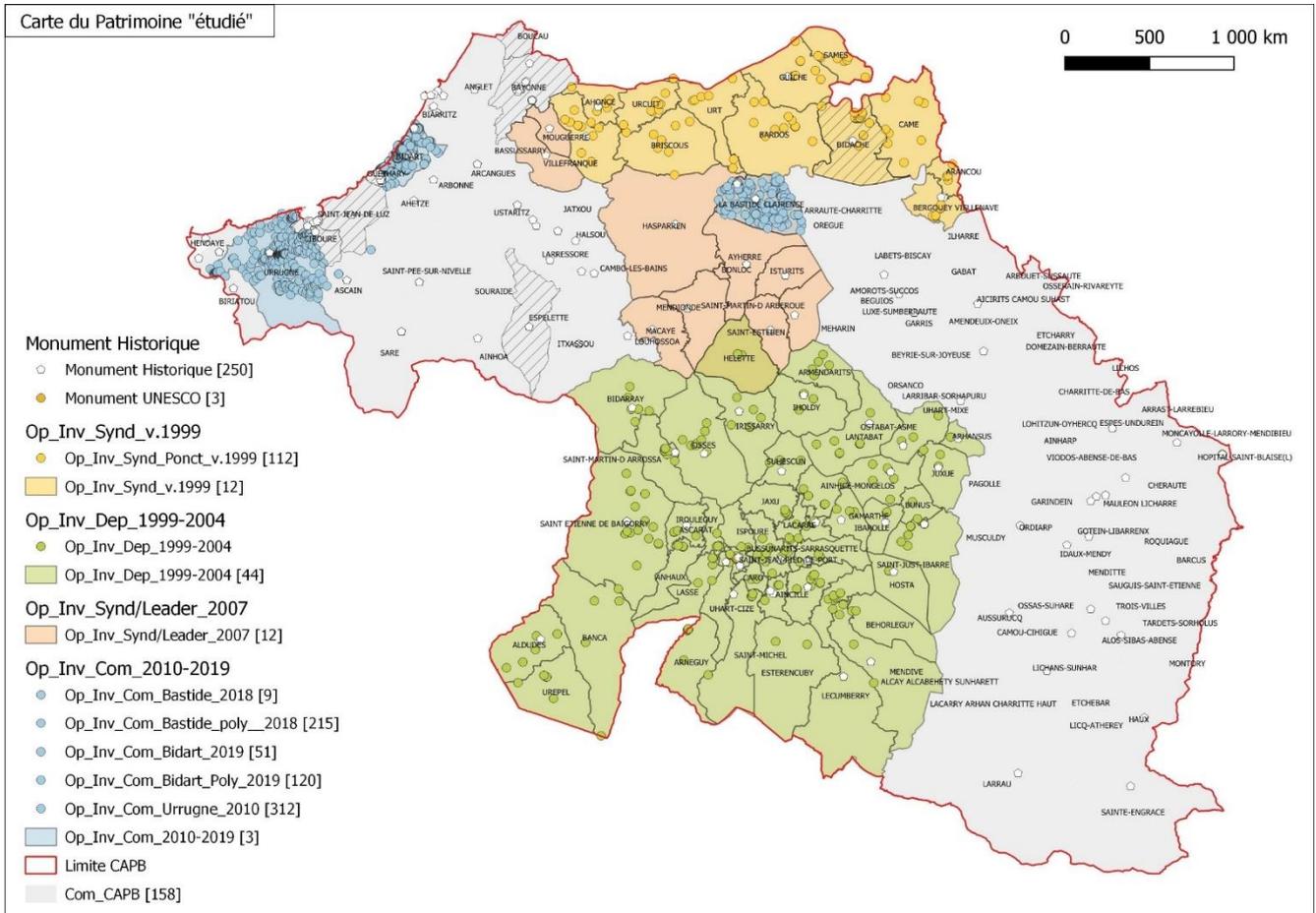


Fig. 4 : carte des opérations d'inventaire menées au Pays-Basque

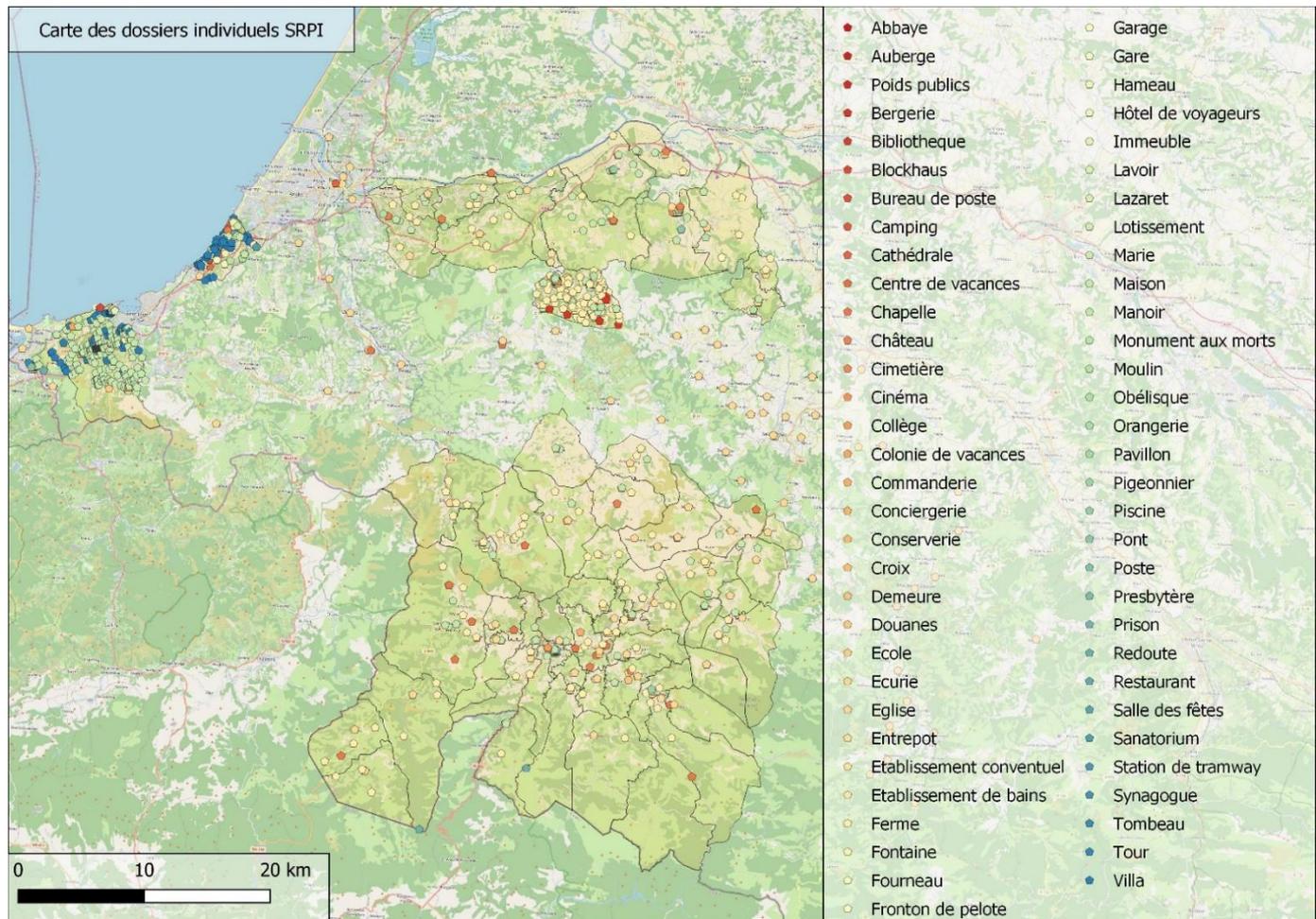


Fig. 5 : WEB SIG (Qgis online) des opérations d'inventaire du patrimoine au Pays basque

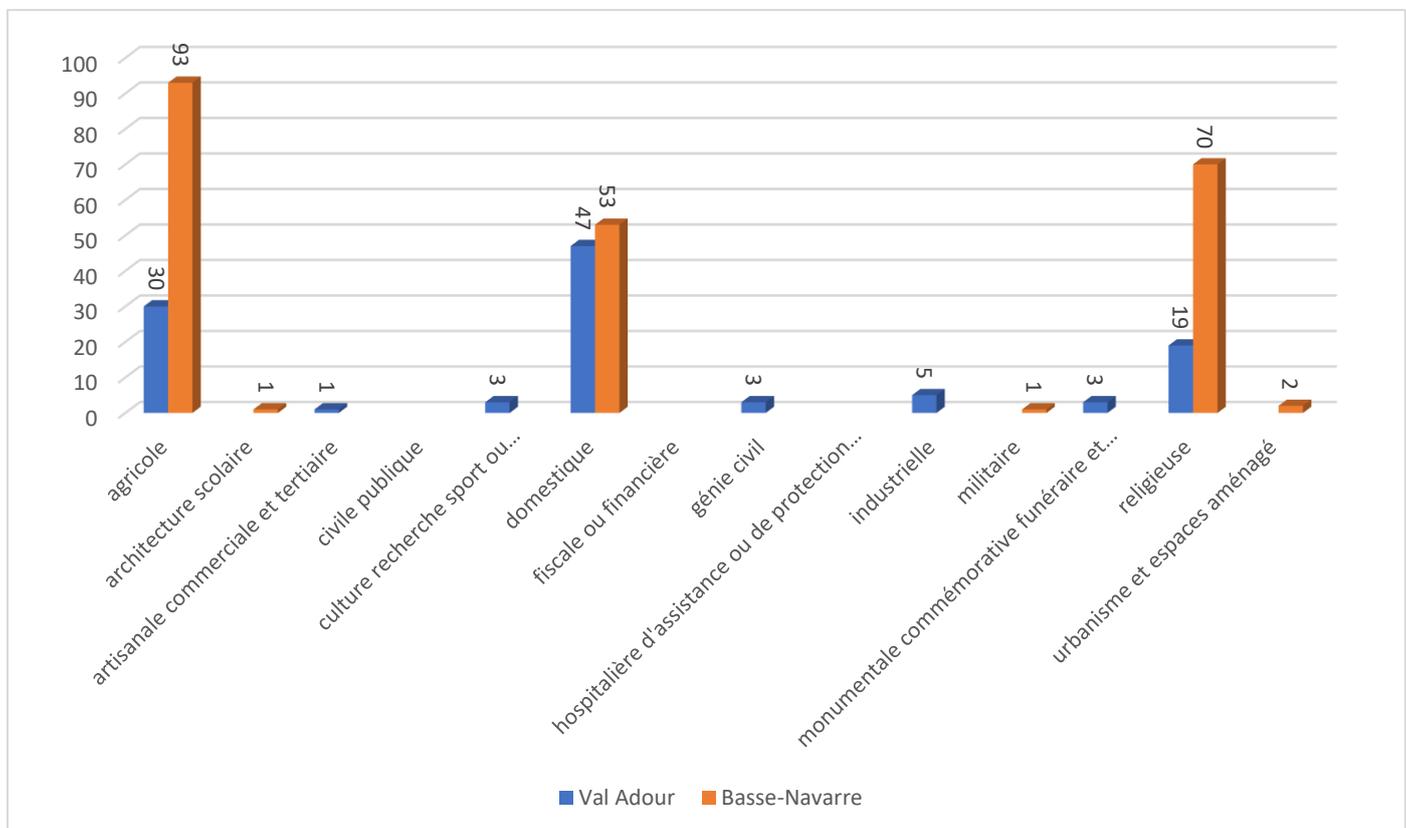


Fig. 6 : Histogramme du nombre de dossiers individuels par famille – inventaire général (199-2004)

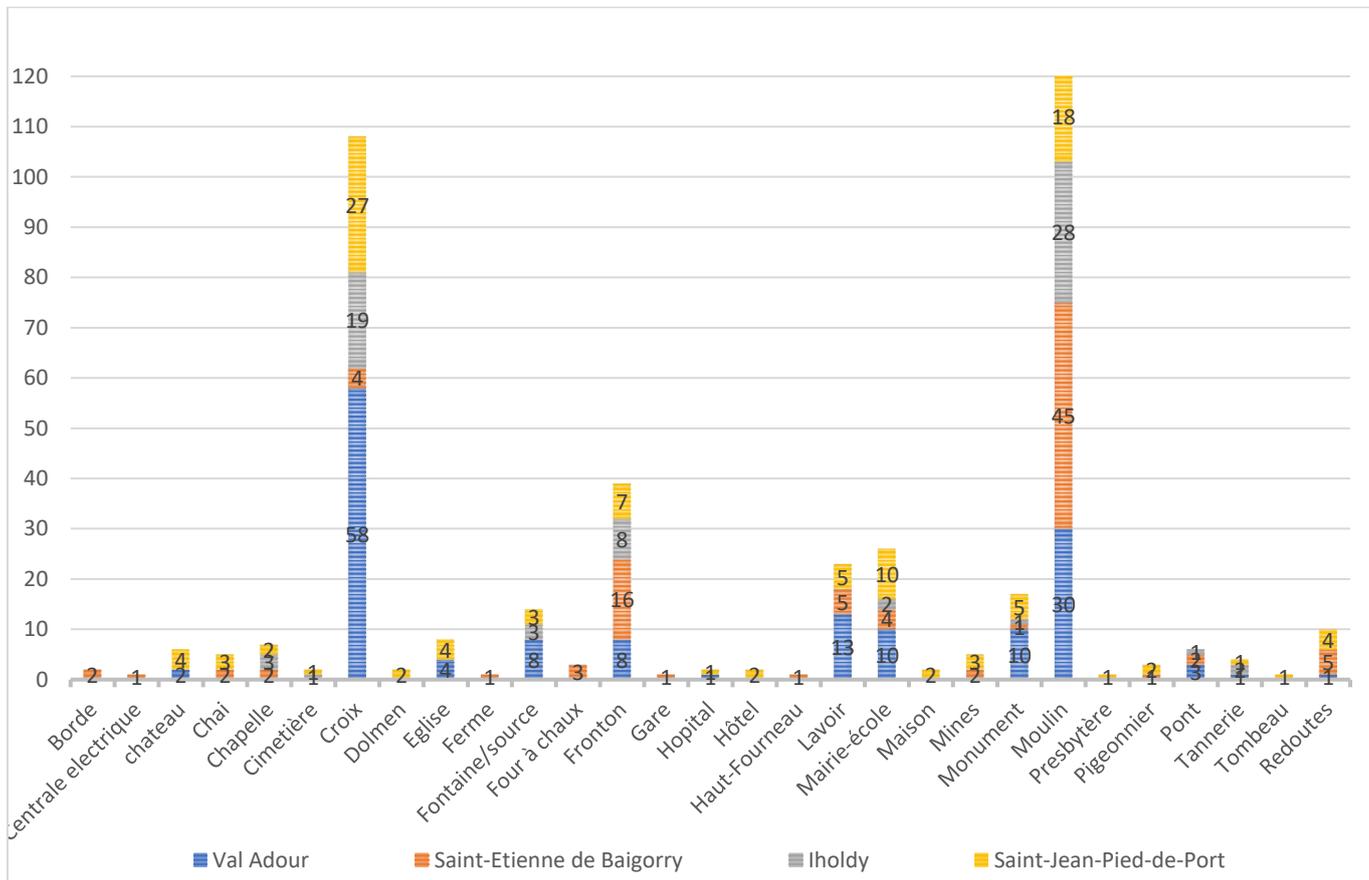


Fig. 7 : Histogramme du nombre d'édifices non étudié – inventaire général (1999-2004)

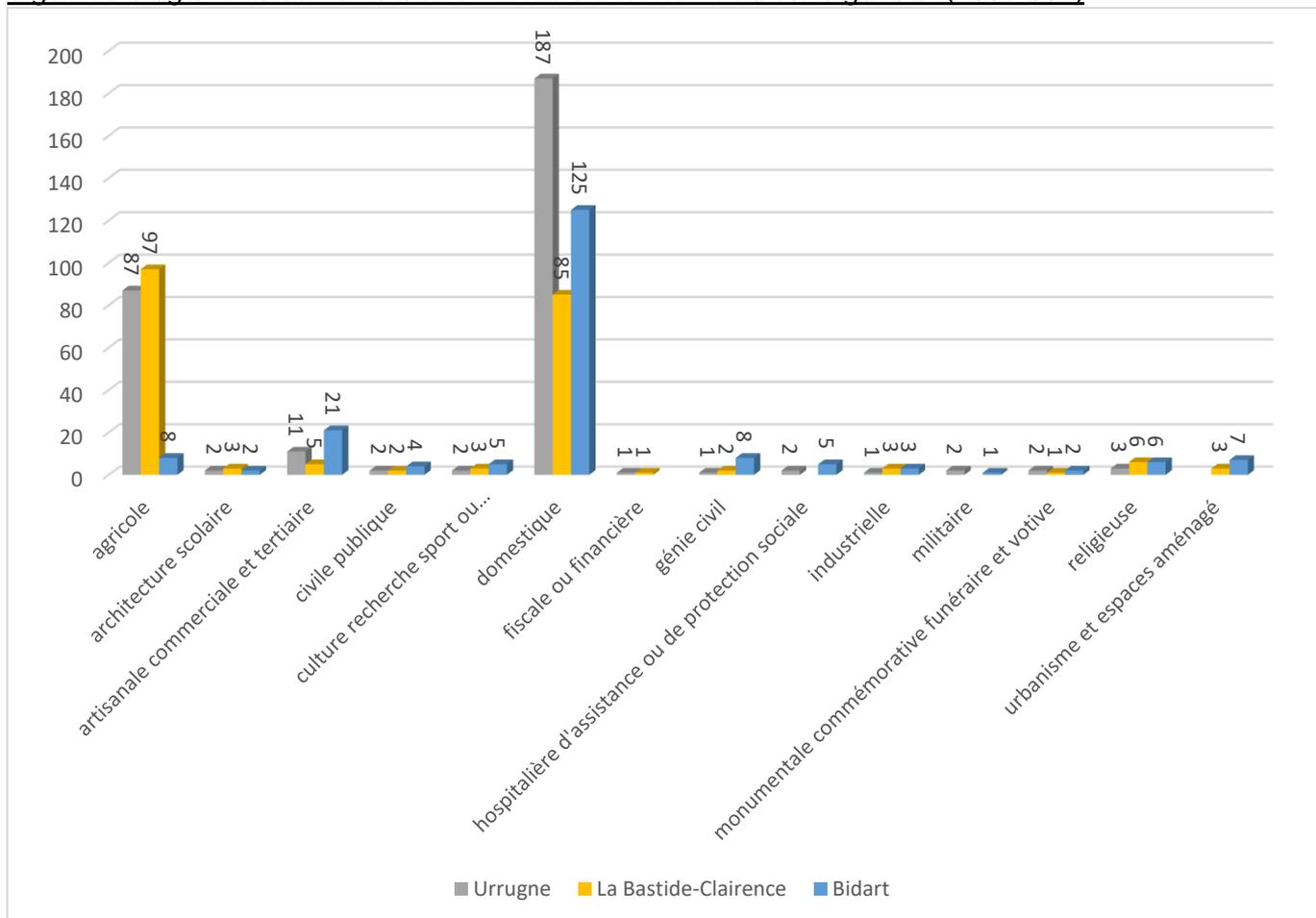


Fig. 8 : Histogramme des dossiers étudiés par famille – opérations communales (2010-2019)

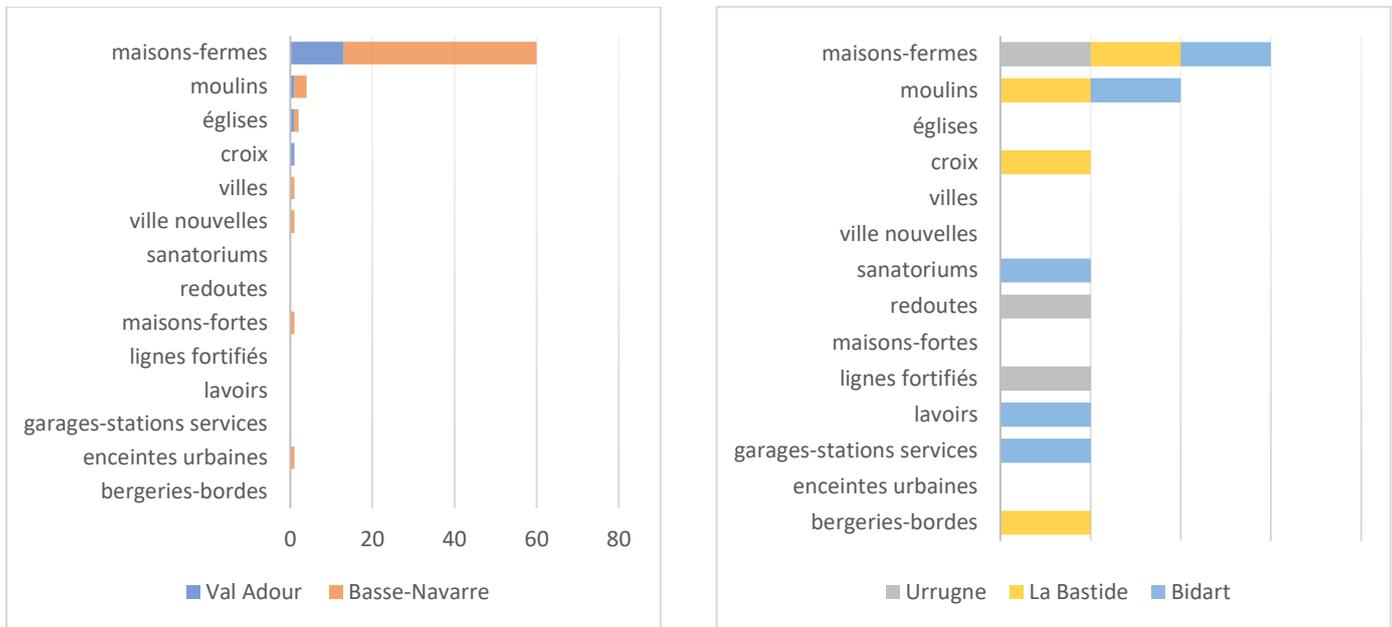


Fig. 9 : Histogramme du nombre de dossiers collectifs par édifice – opérations (1999-2019)

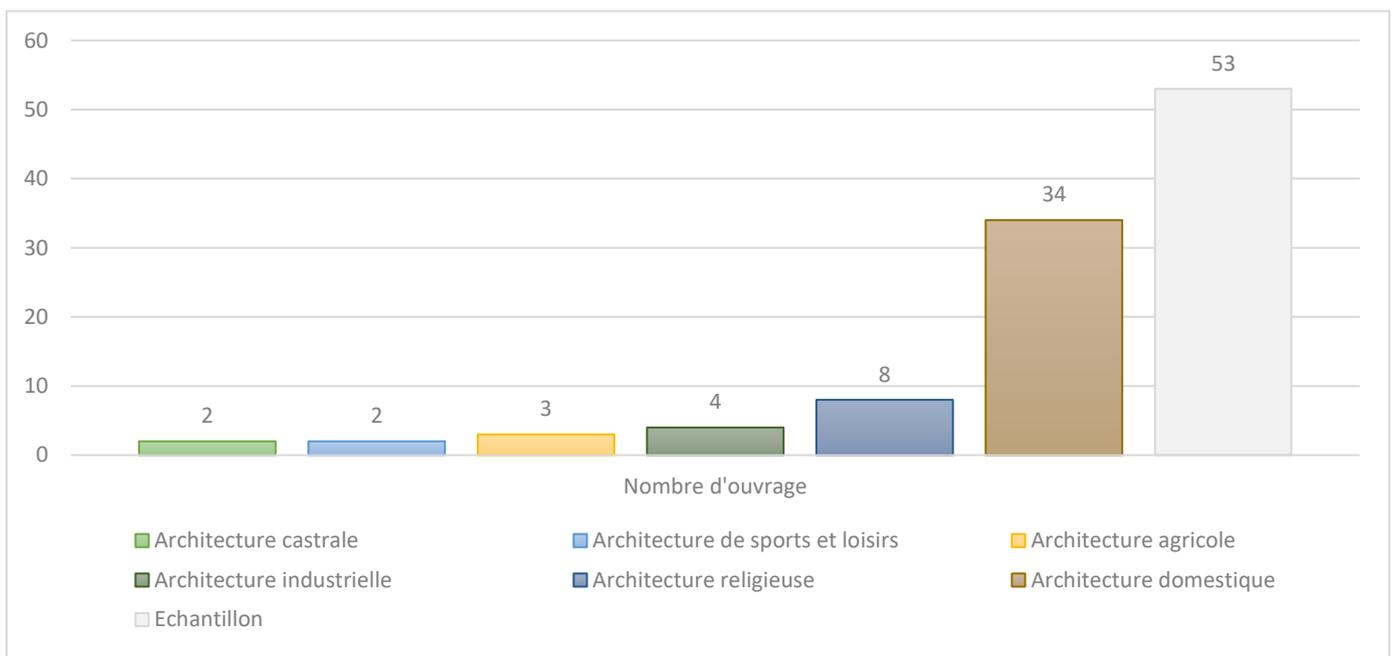


Fig. 10 : Histogramme du nombre d'ouvrages par thème architectural

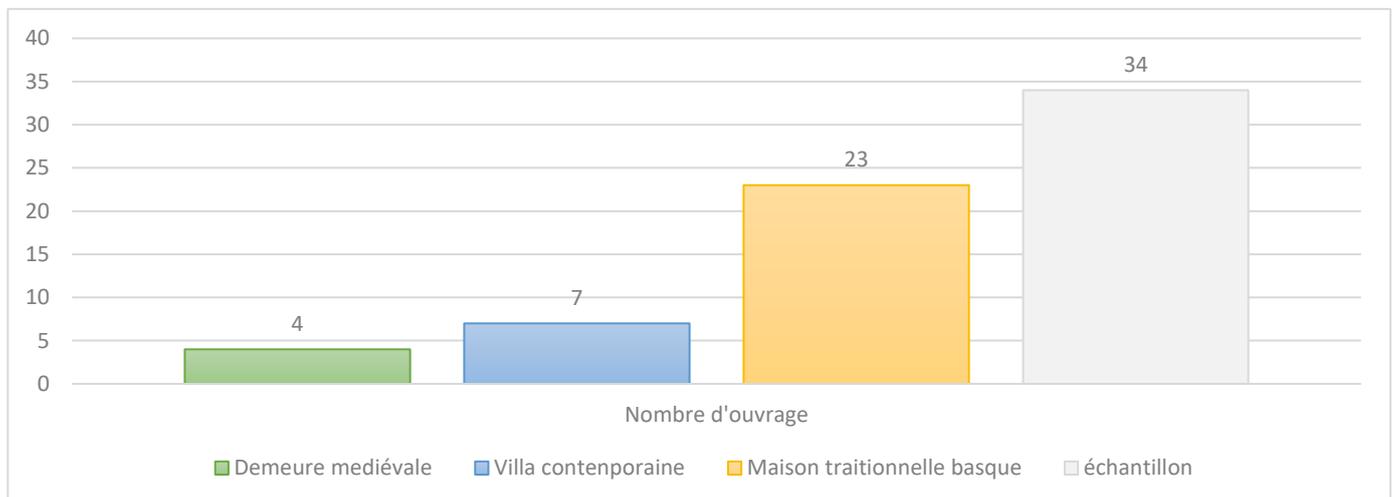


Fig. 11 : Histogramme du nombre d'ouvrages traitant de l'architecture domestique

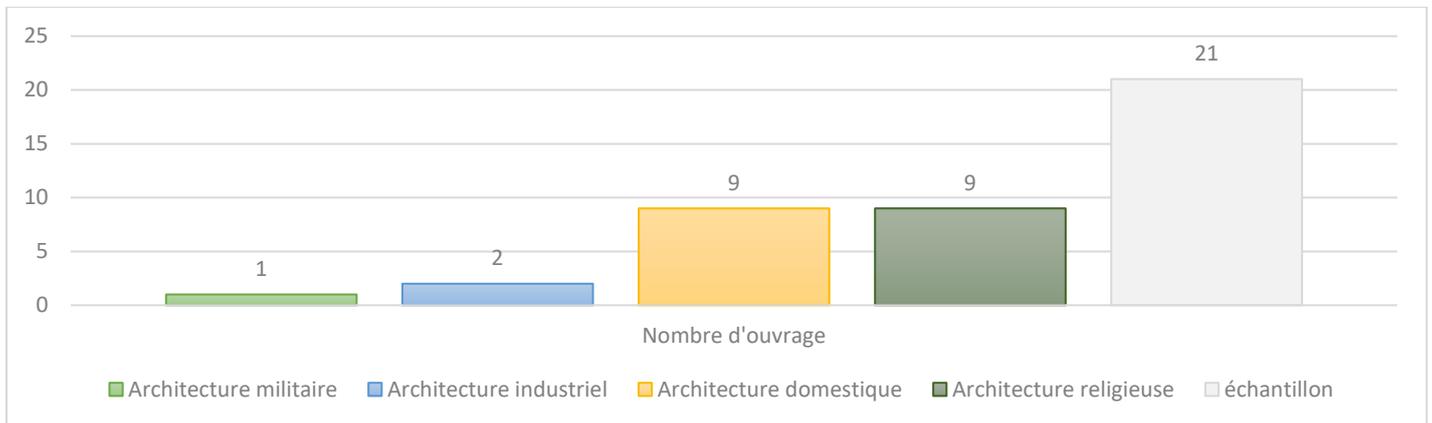


Fig. 12 : Histogramme du nombre de nomographies au regard des thèmes étudiés

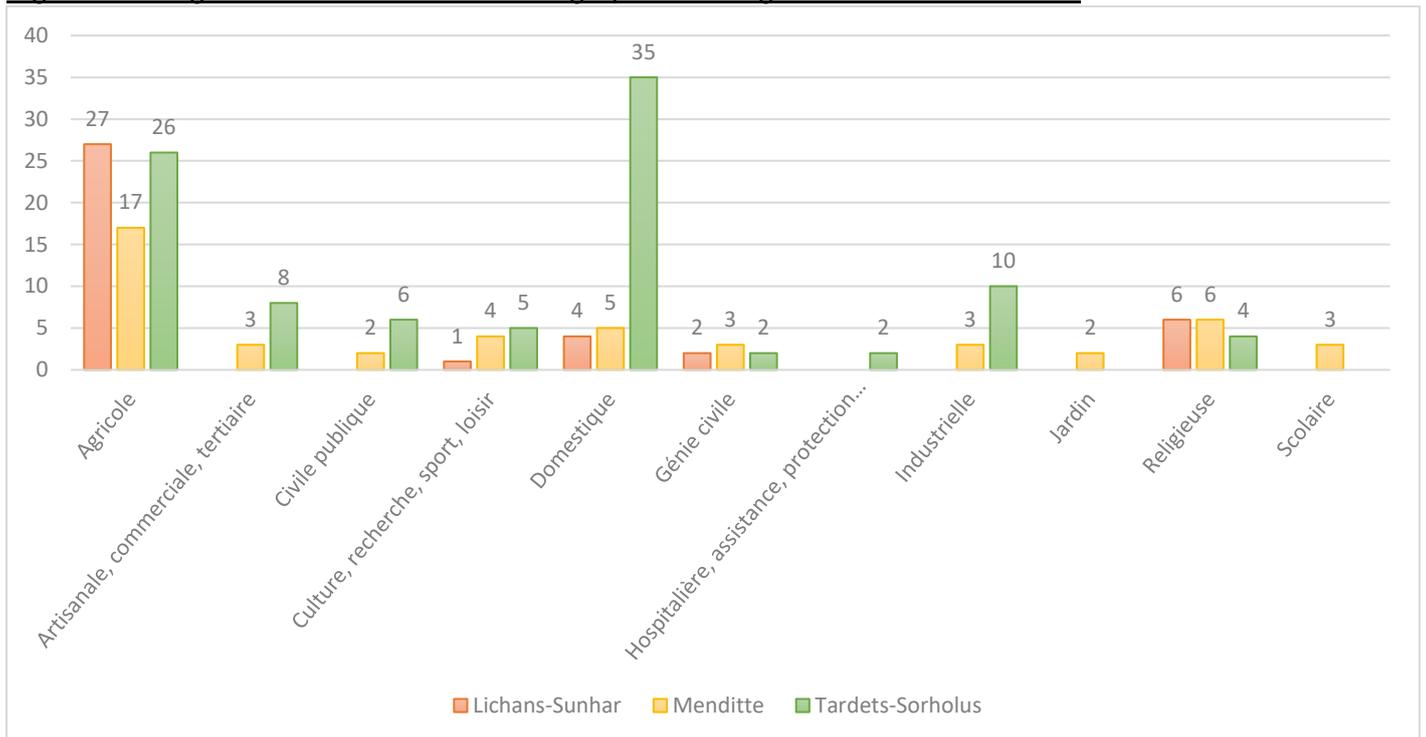


Fig. 13 : Histogramme des sondages architecturaux réalisés en Soule

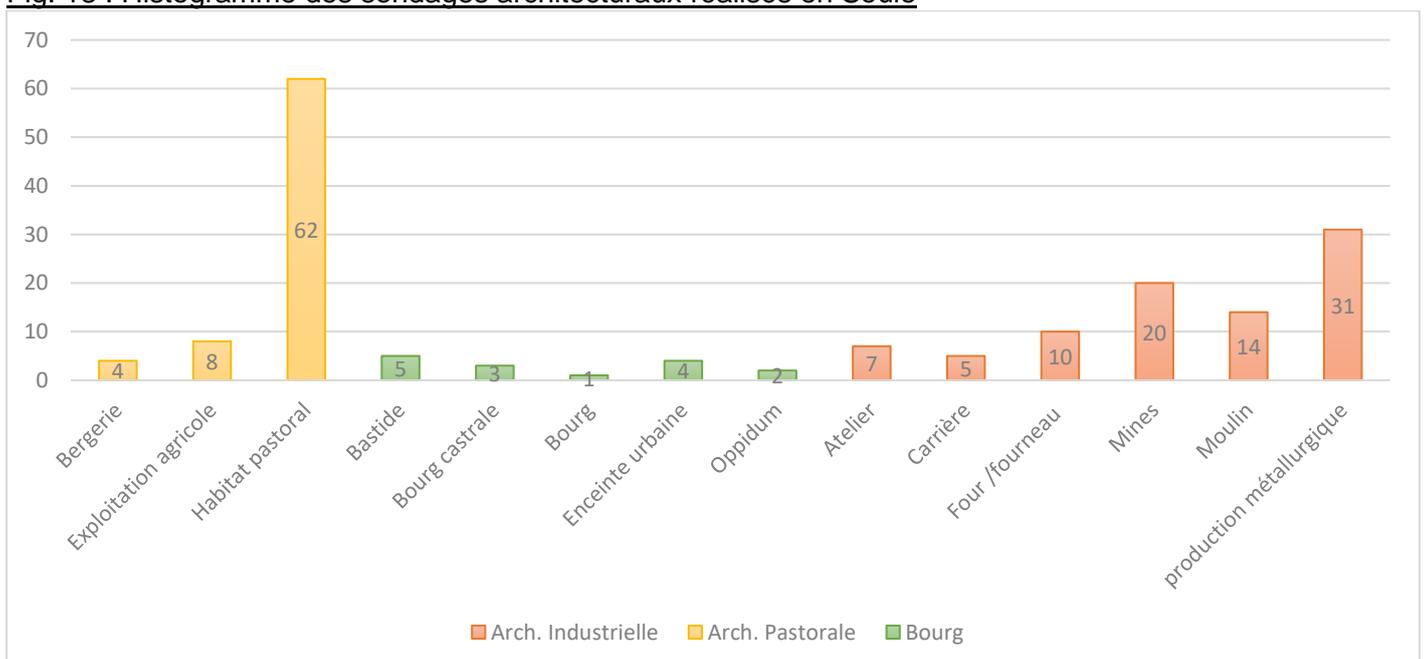


Fig. 14 : Histogramme des sites archéologiques mentionnés par la carte archéologique

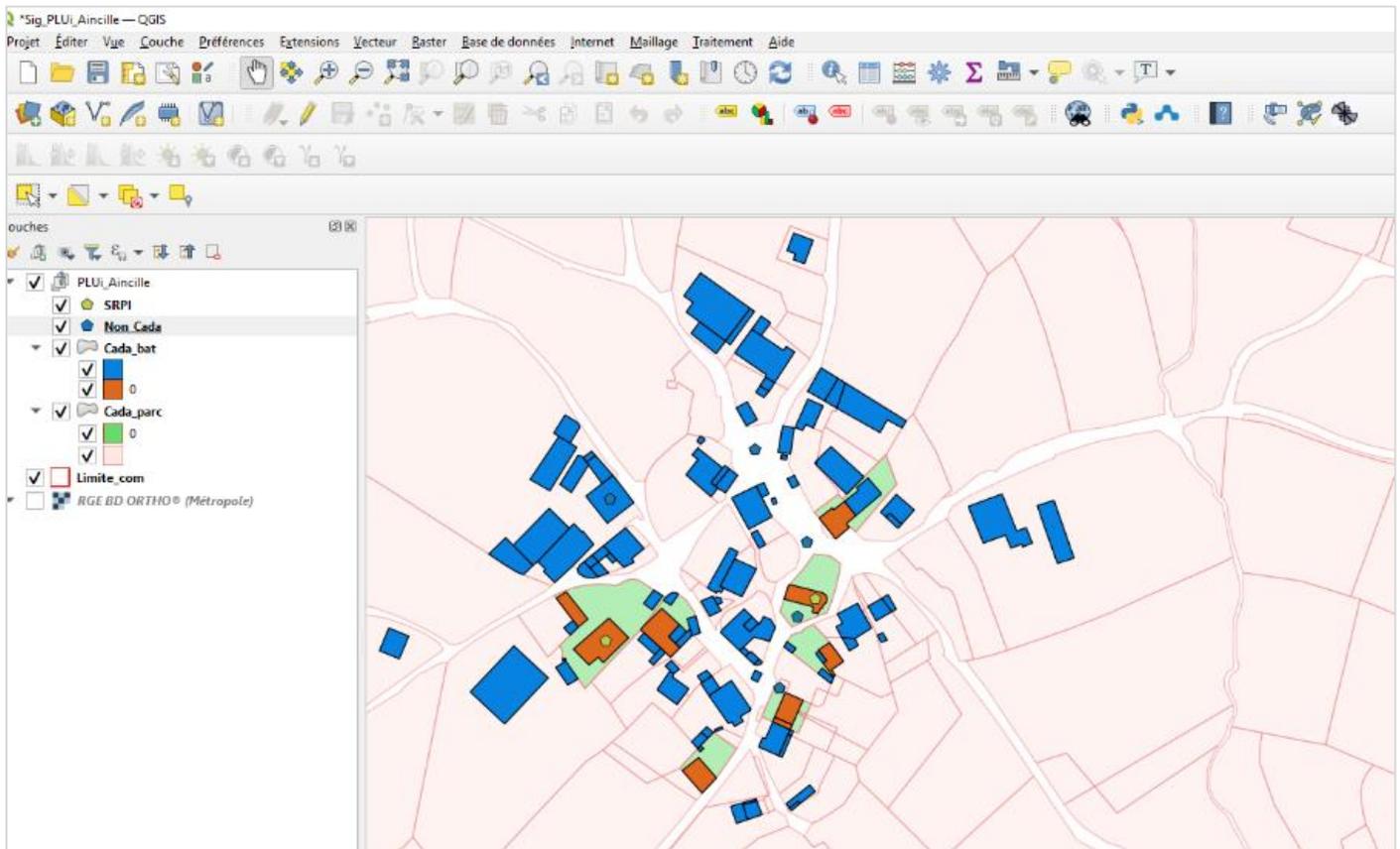


Fig. 15 : Extrait du SIG (Qgis) de la mission IPA utilisé dans le cadre de l'éval. Pat. participative

EDIFICE		
IMP	Implantation (bourg, quartier, arial, etc)	OU ?
DENO	Fonction d'origine	QUOI ?
ACTU	Fonction actuelle	
TYPO	Typologie (maison de bourg, ferme souletine, etc,)	
GENR	Propriétaire ou usager du bâtiment étudié	QUI ?

BÂTIMENT		
DENO	Fonction d'origine	QUOI ?
NOM	Nom en Basque ou Gascon	
MAT*	Matériaux	
MEO*	Mise en oeuvre	
TOIT*	Matériaux (couverture)	QUAND ?
SCLE	Siècle de construction	
SCLD*	Siècle de construction secondaire	
DATE*	Date	
JUST	Justification de la datation (stylistique, technique, travaux historiques, source)	STATUT
STAT*	Régime de Propriété	
PROT*	Protection (M.H, SPR, Inscrit, etc)	
ETAT	Etat du bâtiment	
OBS*	Texte libre	

Fig. 16 : Table attributaire du SIG(Qgis) de la mission IPA utilisée dans le cadre de l'éval. Pat. participative

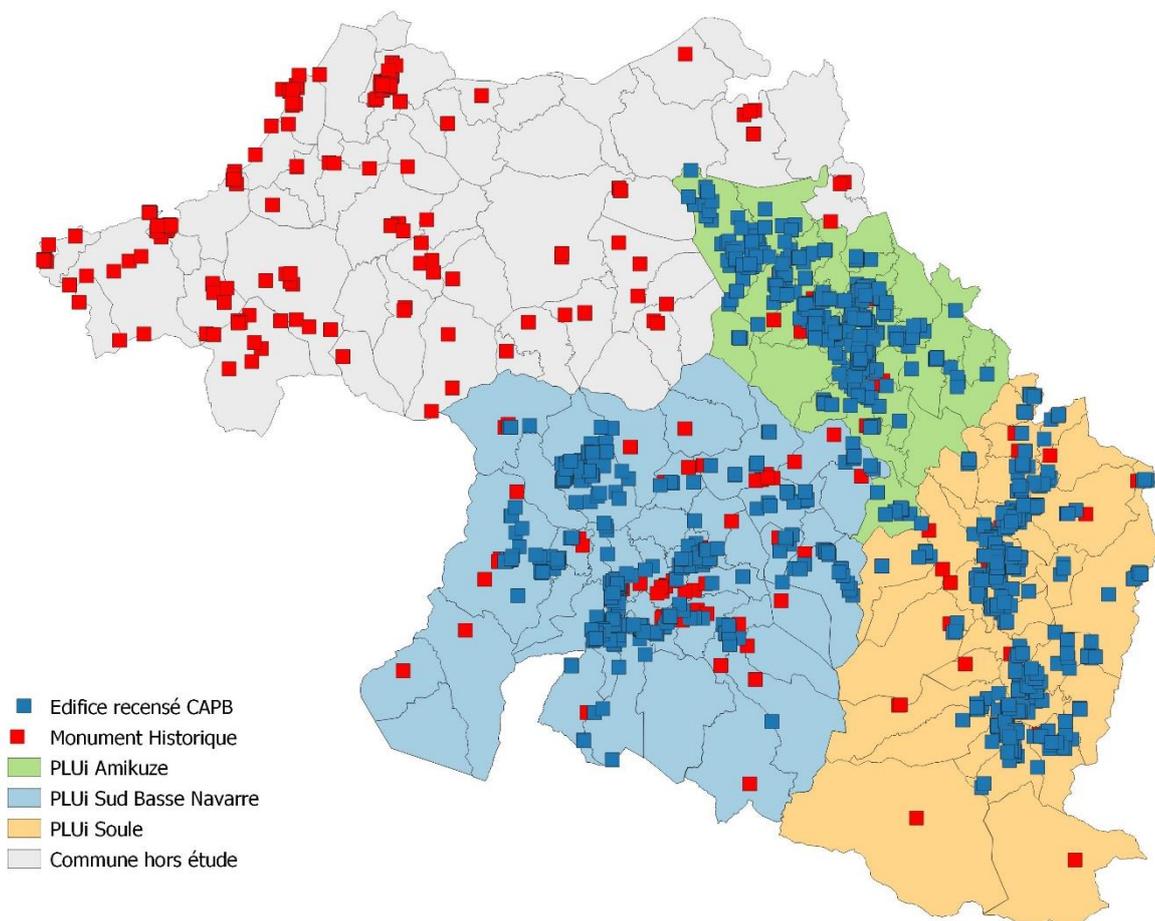


Fig. 17 : Carte de l'évaluation patrimoniale participative

ferme dit.e : Ferme Idiondoa

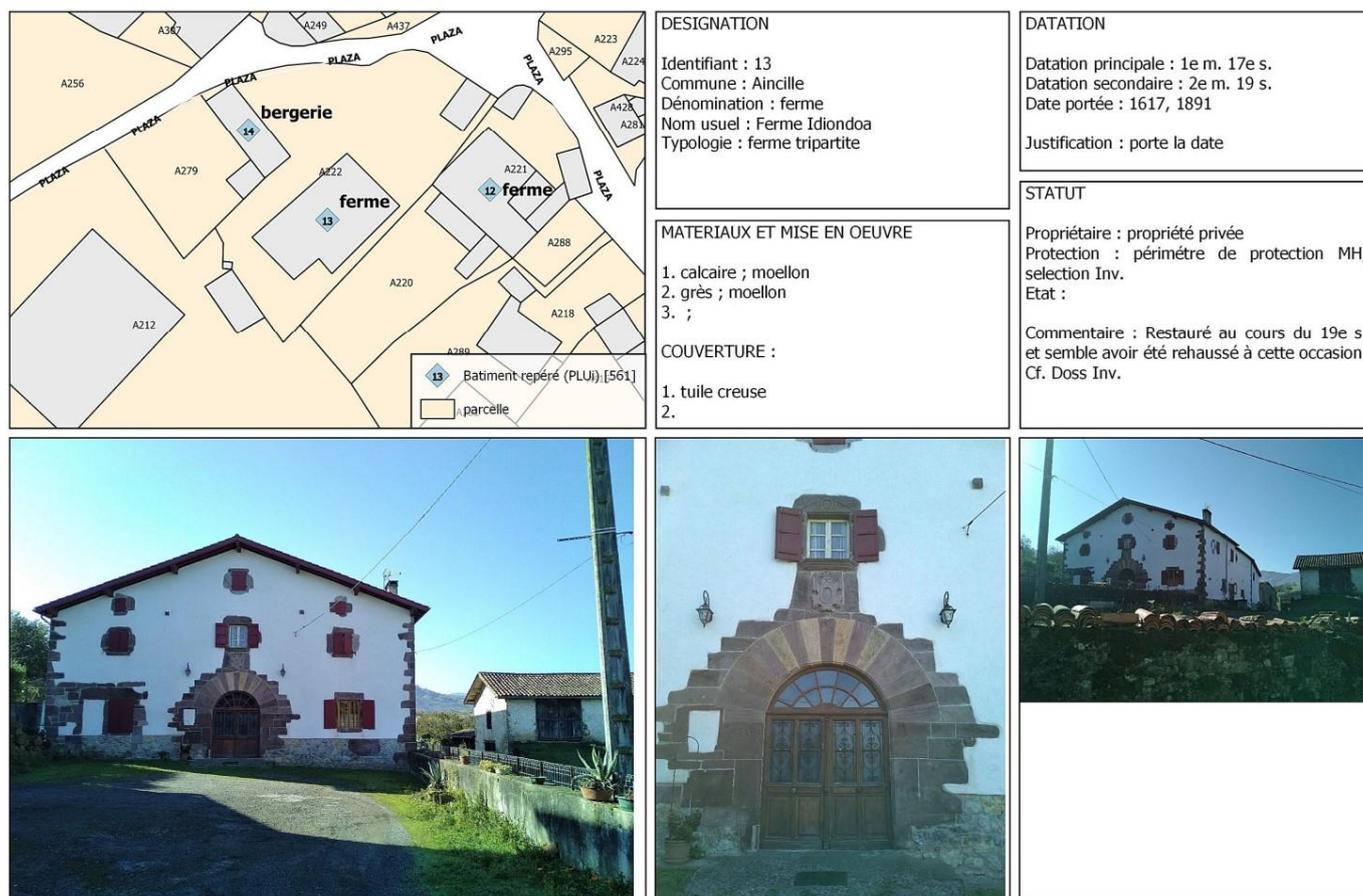


Fig. 18 : Extrait de l'atlas patrimoniale de la commune d'Ascarat

Liste des annexes

Annexe 1 : Conseil permanent

Annexe 2 : Conseil exécutif du 30.11.2021

Annexe 3 : Composition du COPIL

Annexe 4 : Composition du COTECH

Annexe 5 : Compte-rendu, Copil du 8.09.2021

Annexe 6 : Compte-rendu, copil du 26.09.2021

Annexe 7 : Bibliographie



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL PERMANENT**

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

OJ N° 021 - Paysages et patrimoines architecturaux et urbains.

Inventaire du patrimoine culturel de la Communauté d'Agglomération Pays basque-Phase

1. Convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Date de la convocation : 7 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque

PRESENTS :

ALDANA-DOUAT Eneko ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°6) ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; KAYSER Mathieu (à compter de l'OJ N°6) ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE JeanBaptiste ; LACASSAGNE Alain ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude (à compter de l'OJ N°3 et jusqu'à l'OJ N°16) ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :

ALLEMAN Olivier ; BACH Fabrice-Sébastien ; CASCINO Maud ; CURUTCHARRY Antton ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; IDIART Dominique ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; LAUQUÉ Christine ; MIALOCQ Marie-Josée ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :

ALLEMAN Olivier à ERREMUNDEGUY Joseba ; BACH Fabrice-Sébastien à BLEUZE Anthony ; CASCINO Maud à KAYSER Mathieu (à compter de l'OJ N°6) ; CURUTCHARRY Antton à IHIDOY Sébastien ; DURANDPURVIS Anne-Cécile à CHAZOUILLERES Edouard ; IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°6) ; LAUQUÉ Christine à LACASSAGNE Alain.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

OJ N° 021 - Paysages et patrimoines architecturaux et urbains.

Inventaire du patrimoine culturel de la Communauté d'Agglomération Pays basque-Phase 1. Convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Rapporteur : Monsieur Bruno CARRERE

Mes chers collègues,

En vertu de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la Région Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'Inventaire général du patrimoine culturel, dont les missions consistent à recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

Selon les termes de l'article 95 de cette même loi, la Région peut confier aux collectivités territoriales qui le souhaitent la conduite d'une opération d'inventaire dans un cadre partenarial défini par une convention.

Sur cette base, considérant la valorisation du patrimoine comme un facteur de développement des territoires, tant en matière économique que sur le plan social et culturel, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une politique publique visant à associer dans une même démarche la connaissance, la restauration et la médiation du patrimoine. Elle intervient à ce titre prioritairement auprès des collectivités territoriales ayant fait de la valorisation du patrimoine l'une de ses priorités en matière de politiques publiques, comme dans le cadre des Parcs Naturels Régionaux ou des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Le patrimoine culturel, comportant notamment le paysage, est un élément intrinsèque et structurant du territoire Pays basque.

Le Pays basque est riche d'un patrimoine culturel matériel et immatériel. Il est un territoire de tradition, de savoir-faire et de culture. Il est aussi un territoire au patrimoine architectural, à la fois typique et varié, où toutes les époques historiques se sont données rendez-vous, où les formes de bourgs et villages marquent les paysages, où les bordes et les « etxe » font encore lien avec les pratiques et les usages du quotidien, etc.

Intervenir en faveur d'une meilleure identification des paysages et des patrimoines culturels matériels qui composent ce territoire semble aujourd'hui nécessaire pour mener à bien des politiques publiques et des projets communautaires ambitieux.

Si de nombreuses études existent et que divers inventaires du patrimoine bâti ont pu être initiés, ces éléments ne permettent malheureusement pas aujourd'hui de disposer d'une connaissance scientifique actualisée et facilement actualisable.

La Communauté d'Agglomération Pays basque s'est dotée le 18 décembre 2018, d'une compétence « Réflexions, études et programmes d'actions visant la connaissance, la préservation ou la mise en valeur des paysages et des patrimoines architecturaux et urbains caractéristiques du Pays basque ».

Dans cette perspective, et afin de nourrir les projets en cours, notamment le projet Parc Naturel Régional (PNR) Montagne Basque, les futurs PLU infracommunautaires et les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), la Communauté d'Agglomération souhaite s'engager dans un travail d'inventaire du patrimoine culturel bâti en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour mener à bien un inventaire du patrimoine culturel bâti

Afin de mener à bien la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel bâti de son territoire, la Communauté d'Agglomération souhaite initier une convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de disposer de moyens financiers et d'un conseil technique et scientifique. Cette convention partenariale vise à engager une démarche pluriannuelle par la mise en place de plusieurs phases et une approche territorialisée.

Cette convention est établie pour une durée de 3 ans, renouvelable, dans laquelle :

- la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à soutenir la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel bâti via notamment une subvention de 120 000 euros, versée en trois fois (40 000 € par an), ainsi que l'implication au quotidien du service Inventaire du patrimoine ;
- la Communauté d'Agglomération s'engage à mettre en place une mission inventaire du patrimoine et à recruter des moyens humains en conséquence.
 - Le travail de terrain sera important et devra être mené en tenant informé les communes, et en prenant attache avec les dix Pôles territoriaux.
 - Le travail d'inventaire du patrimoine culturel bâti permettra d'alimenter des documents stratégiques mais aussi des politiques publiques (aménagement, montagne, culture, tourisme, etc.).
 - Une gouvernance de projet sera mise en place et animée par la Communauté d'Agglomération : Comité de pilotage, Comité technique, Comité scientifique. Un lien avec les associations locales sera recherché.

Le territoire concerné par l'inventaire du patrimoine culturel bâti

Les 158 communes de la Communauté d'Agglomération sont concernées par l'opération d'inventaire du patrimoine culturel bâti. Néanmoins, compte tenu de l'étendue du territoire concerné et de la densité patrimoniale existante, il s'avère indispensable de scinder l'opération globale en phases et d'établir au sein de chaque phase des priorités en matière de recherches. Ce phasage se fera ainsi de la montagne vers le littoral. Un travail dédié au littoral reste notamment à formaliser dans un second temps avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui a déjà fortement investi ce territoire. Si les actions de communication à vocation pédagogique concerneront l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération et devront associer notamment les associations locales et le Conseil de développement, la phase 1 de l'inventaire du patrimoine culturel bâti portera prioritairement sur les 111 communes du futur Parc Naturel Régional (PNR) Montagne Basque, les 44 communes du PLUi « Sud Basse Navarre », les 36 communes du PLUi « Soule » et les 28 communes du PLUi « Amikuze ».

Une documentation préliminaire pourra néanmoins être progressivement constituée sur le reste du territoire. Une seconde phase pourra, si besoin, être enclenchée par la suite.

La méthode retenue

Conformément aux missions de l'Inventaire général du Patrimoine culturel, cette étude est établie dans un contexte de recherche scientifique sur toute œuvre ou ensemble qui, du fait de son caractère

artistique, architectural, archéologique ou historique, constitue ou est susceptible de constituer un élément significatif du patrimoine de l'aire étudiée.

Le service Patrimoine et Inventaire de la Région Nouvelle Aquitaine assurera le suivi scientifique et technique de l'opération d'Inventaire général.

Compte tenu de l'importance du territoire concerné par la phase 1 de l'opération d'inventaire du patrimoine culturel bâti de la Communauté d'Agglomération, un inventaire topographique exhaustif n'est pas envisageable selon les normes habituelles de l'Inventaire général. Il est proposé de privilégier une approche topo-thématique qui sera précisée dans le cahier des clauses scientifiques et techniques. Une attention particulière pourra être ainsi portée sur le patrimoine rural et/ou les modes d'habiter en zone de montagne en lien avec le projet de PNR Montagne basque et les trois PLUi (Soule, Sud Basse Navarre, Amikuze) susnommés.

Les périodes étudiées et prises en compte dans la réflexion

Les bornes chronologiques théoriques de l'inventaire sont fixées entre 400 après JC et un terminus de 30 ans avant l'opération, soit les années 1990. A l'intérieur de ces limites, les biens bâtis et immobiliers pourront être examinés.

Si l'inventaire du patrimoine n'étudie pas au premier sens du mot les sites archéologiques, il intègre, en revanche, l'Antiquité et la Préhistoire dans ses recherches historiques sur le territoire et l'occupation du sol, en faisant un état de la question de ce que nous savons. Ces périodes seront donc traitées dans les dossiers de synthèse et dans toute la valorisation qui suit (publications, expositions, conférences).

Au besoin, un inventaire lié à la période archéologique pourra être initié en complément. Cette démarche relèverait alors d'un partenariat spécifique avec l'Etat, compétent dans ce domaine, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Considérant que la Communauté d'Agglomération souhaite initier une connaissance qualitative, scientifique et partenariale au titre du patrimoine culturel bâti ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissement publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine ciannexée, permettant la réalisation d'un inventaire du patrimoine culturel bâti de la Communauté d'Agglomération Pays basque ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avianguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72



NOTE DE PRESENTATION

AU CONSEIL EXECUTIF

30 novembre 2021

STRATEGIE TERRITORIALE – AMENAGEMENT – HABITAT

PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS

PROTECTION PATRIMOINES ET PAYSAGE

Conformément à la compétence facultative « Réflexions, études et programmes d'actions visant à la connaissance, la préservation ou la mise en valeur des paysages et des patrimoines architecturaux et urbains caractéristiques du Pays basque », une convention a été passée avec le Service Patrimoine et Inventaire (SRPI) de la Région Nouvelle-Aquitaine en octobre 2020. Voté par le conseil permanent en date du 13 octobre 2020, elle vise à la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti et architectural portant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, et cela dans le cadre d'une première phase 2021-2024.

Un chargé d'études a ainsi été recruté en mai 2021 dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans. Ce travail de recherche appliquée a pour objectif de répondre aux besoins de la collectivité et de ses partenaires en matière de connaissance, de conservation (PLUi, SPR, Petites villes de demain) et de valorisation (PNR, UNESCO) de son patrimoine bâti.

Le Conseil Exécutif est sollicité dans le cadre de la gouvernance relative à la mission inventaire du patrimoine architectural présenté ci-après :

PROPOSITION DE GOUVERNANCE – MISSION INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Il est proposé de mettre en place les instances suivantes afin de disposer d'un cadre décisionnel et partenarial en cohérence avec la méthodologie proposée (CF. annexe 1).

Cette proposition a été discutée lors d'une première réunion de travail associant la Région et le Département qui s'est tenue le 08 septembre 2021.

COMITÉ DE PILOTAGE – réunion annuelle - pouvoir décisionnaire

Le comité de pilotage décide de la ligne directrice de l'opération, prend connaissance des propositions/remarques qui remonteraient du comité technique, suit et oriente la démarche. Il

est animé par la CAPB et piloté par Vice-président en charge de la planification et du patrimoine.

Il est proposé qu'au titre de la CAPB, au sein du COPIL, soient associés :

- Le Conseiller délégué Jean-Baptiste Laborde, au titre de sa délégation montagne,
- Dix élus « ambassadeur du patrimoine » représentant les dix pôles territoriaux de la CAPB.
- Selon les ordres du jour, d'autres élus communautaires pourront être associés (culture, tourisme, habitat, transition écologique, etc).

De manière complémentaire, un comité de suivi semestriel composé des techniciens présents au COPIL pourra être mis en place afin d'assurer la conduite de la mission.

Il est indiqué que les ordres du jour du COPIL seront établis avec la Région Nouvelle Aquitaine partenaire du projet. Une proposition de composition cette instance figure ci-après.

COMITÉ DE PILOTAGE – réunion annuelle - pouvoir décisionnaire

Structures	Personnes qualifiées	Statut
CAPB		
Élu	Bruno Carrère	Vice-président stratégie territoriale
Élu	Battite Laborde	Conseiller délégué à la montagne
10 Élus	à déterminer	Parmi les pôles territoriaux
REGION		
Élu	Charline Claveau	Vice-présidente culture et langues régionales
Élu	A préciser	Délégué(e) au patrimoine
Élu	A préciser	Délégué à la montagne
DEPARTEMENT		
Élu	Isabelle Antier	Conseiller déléguée au patrimoine culturel. Dép. 64.
ETAT		
	Xavier Clarke De Dromantin	Directeur UDAP Pyrénées Atlantiques
	Charlotte Pocarull	ABF – UDAP antenne de Bayonne

COMITÉ TECHNIQUE - réunion annuelle - pouvoir consultatif

Le comité technique associe les acteurs territoriaux en lien avec le patrimoine bâti et architectural. Il est sollicité lors de l'élaboration du Cahier des Clauses Scientifiques et Technique (réunion année 1), puis tout au long de la conduite de la mission (année 2 et 3). Il apporte un appui technique et un regard partenarial à la démarche et favorise le lien avec le territoire, les associations et les acteurs locaux.

Il regroupe des agents de la CAPB, dans une approche inter-services et en mode projet, des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), des partenaires locaux (Universités, Agence de l'Urbanisme, CAUE, Conseil de développement du Pays basque, ICB, Musée basque, animateur patrimoine des CIAP, Sites et Cités) ainsi que des associations locales référentes sur notre territoire au regard du patrimoine culturel.

CONDUITE DE PROJET – MODE PROJET

Le cas échéant, des réunions *ad hoc* pourront être organisées afin d'assurer la conduite des projets partenariaux. Pour ce faire, elles réuniront ponctuellement les membres du comité technique engagé au sein de ces projets.

ANCRAGE SCIENTIFIQUE

L'inventaire du patrimoine bâti et architectural engagé par la CAPB est placé sous l'autorité scientifique du SRPI de la Région. Néanmoins dans un souci de cohérence territoriale, il apparaît nécessaire que le chercheur soit associé au conseil scientifique du PNR Montagne basque.

Annexe 3 : Composition du comité de pilotage

ELUS CAPB

Monsieur B. Carrère, VP. Stratégie d'aménagement du territoire,

Monsieur J-B. Laborde, CD. à la Montagne et représentant le pôle Sud Pays basque,

Monsieur F. Dagorret, représentant du pôle territorial du Pays d'Hasparren,

Madame A. Dasquet, représentant du pôle territorial Pays de Bidache,

Monsieur B. Lenert, représentant du pôle territorial Nive-Adour,

Monsieur C. Mailharin, représentant du pôle territorial Amikuze,

Monsieur C. Mounole, représentant du pôle territorial Errobi,

Madame S. Castel, représentante du pôle territorial Côte Basque Adour,

Monsieur G. Oçafrain, représentant du pôle territorial Garazi-Baigorri,

Monsieur X. Lacoste, représentant du pôle territorial Iholdy-Oztibarre,

Monsieur J-M. Baranthol, représentant du pôle territorial Soule-Xiberoa,

Référents techniques CAPB

Monsieur C. Schneider, directeur de la direction Planification / ADS, CAPB,

Madame N. Mabile, cheffe de service Protection Patrimoines et Paysages,

Madame X. Petrissans-Iturburua, responsable du Service Montagne, CAPB,

Madame J. Hiriart, responsable pôle Amikuze,

Madame S. Nadal, responsable pôle Pays de Bidache

Madame M. Iribarne, responsable pôle Iholdy Oztibarre,

Madame A. Dulin, responsable pôle Garazi Baigorri,

Madame M. Iribaren, responsable pôle Sud Pays Basque

Madame ML Inchauspe, responsable pôle Errobi,

Madame M. Lacazette, responsable pôle Soule Xiberoa,

Madame MA Altmeyr, responsable pôle Cote Basque Adour

Monsieur C. Comet, responsable pôle Nive Adour,

Monsieur P. Moulian, responsable pôle Pays d'Hasparren,

Monsieur H. Rozier, chargé d'études Inventaire du Patrimoine Architectural

Partenaires :

Madame I. Antier, CD déléguée au patrimoine culturel, Département des Pyrénées Atlantiques,

Madame P. Germier, chargé de mission Valorisation du patrimoine, Département des Pyrénées Atlantiques

Monsieur Andde Sainte-Marie,
Conseiller régional délégué à la
montagne, au pastoralisme et au
patrimoine naturel, Région Nouvelle
Aquitaine,

Monsieur E. Cron, Chef de service
Patrimoine et Inventaire, Région
Nouvelle Aquitaine

Madame N. Leuret, Directrice adjointe
de la culture, Région Nouvelle Aquitaine,

Monsieur C. Cathus, Conseiller régional
délégué au patrimoine, Région Nouvelle
Aquitaine

Monsieur A. Beschi, Responsable de
l'Unité de Recherche et Photographie.
SRPI-Région Nouvelle Aquitaine,

Madame A. Duthilleul, Adjointe au chef
de service, UDAP Bayonne

Le copil s'est réuni le 08.09.22 et le 26.01.2023.

Annexe 4 : Composition (non exhaustive) du comité technique

Structures	Personnes qualifiées	Statut	Coordonnées
CAPB			
ATP	Genevieve Behoteguy	Chargée de mission Parc Naturel Régional Montagne Basque	g.behoteguy@communaute-paysbasque.fr
ATP	Xabina Iturburua	Chargée de mission montagne basque	x.iturburua@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Alexandra Puts	Chef de projet	A.Puts@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Coralie PINATEL	Chef de projet planification patrimoine et paysage	c.pinatel@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Cyril Loustau	Chef de projet PLUI	c.loustau@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Fabien Noiville ou Loïc Debray	Parc Privé - Habitat et Politique de la Ville - Petites villes de demain	f.noiville@communaute-paysbasque.fr l.debray@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Hadrien Rozier	Chargé d'études inventaire patrimoine	h.rozier@communaute-paysbasque.fr
DPADS	Nadia Mabile	Service protection patrimoine et paysage	n.mabile@communaute-paysbasque.fr
PLSP	Miren Iturrioz	Directrice des Partenariats culturels de l'agglomération	m.iturrioz@communaute-paysbasque.fr
RSS	Jean-Philippe Lartigau	Administrateur SIG	j.lartigau@communaute-paysbasque.fr
DEPARTEMENT			
Archives départementales	George-Andre Banguio-mendibil	Chef de la Mission médiation culturelle et accès aux documents	George-andre.Banguio-mendibil@le64.fr
Archives départementales	Nadine Rouayroux	Directrice adjointe archives	Nadine.rouayroux@le64.fr

AUDAP	Marie-Pierre Barré	Responsable du pôle stratégies urbaines	m.barre@audap.org
CET. Ospitalea	Anna Ruiz-Delval	Directrice d'Ospitalea	Anna.ruiz-delval@le64.fr
CET. Ospitalea	Emmanuel Inara	Animateur CEP	Emmanuel.Inarra@le64.fr
DTEV	Germier Perrine	Chargé de mission Patrimoine culturel	perrine.germier@le64.fr
REGION			
SRPI	Alain Beschi	Responsable de l'Unité de Recherche	alain.beschi@nouvelle-aquitaine.fr
SRPI	Eric Cron	Responsable service inventaire du patrimoine	eric.cron@nouvelle-aquitaine.fr
SRPI	Fabienne Manguy	Chargée de mission Développement de la médiation du patrimoine	fabienne.manguy@nouvelle-aquitaine.fr
SRPI	Nathalie Ramondou	Adjointe au responsable	nathalie.ramondou@nouvelle-aquitaine.fr
ETAT			
PPA	Emmanuelle Maillet	Conseillère pour l'architecture	emmanuelle.maillet@culture.gouv.fr
SRA	Gérald Migeon	Conservateur du patrimoine archéologue	gerald.migeon@culture.gouv.fr
UDAP	Charlotte Pocarull	Architecte du patrimoine	charlotte.pocarull@culture.gouv.fr
UDAP	Mano Curutcharry	UDAPP - Conservatrice déléguée pour les antiquités et objets d'art 64	mano.curutcharry@culture.gouv.fr
UDAP	Xavier Clarke De Dromantin	Directeur UDAP	xavier.clarke@culture.gouv.fr
MONDE			
UNESCO	Nils Brunet	Directeur de l'ACIR	nils.brunet@chemins-compostelle.com
ASSOC.			

Amis des Chemins de St Jacques	Bertrand Saint Macary	Président	bertrand.saintmacary@wanadoo.fr
CAUE	Xabalt Etchegoin	Urbaniste	x.etchegoin@caue64.fr
CDPB	À préciser		cdpb@societecivile-paysbasque.com
EHMEB	Coralie Artano	Chargé de mission	coralie.csps@orange.fr
EHMEB	Nathalie Jaury	Chargé de mission	nathalie.ehmeb@orange.fr
Eusko Arkeologia	Christian Normand		cpjnormand@wanadoo.fr
Ikerzaleak	Robert Elisondo	Président	ikerzaleak@gmail.com
Ikuska	Imanol Amestoy		amestoy64@hotmail.fr
Jakintza	À préciser		jakintza@orange.fr
Lauburu	Arnaud Duny-Pétre		adunypetre@gmail.com
Sites et cités de caractères	Marylise Ortiz	Directrice	m.ortiz@sites-cites.fr
Société des amis du Musée basque	Jean Michel Bedecarrax	Directeur publication	bulletin@sam-baina.net
Terres de Navarre	Louis Gentien	Président	Avn64@yahoo.fr
UPPB	Pablo Marticorena	Archéologue et animateur de l'asso.	contact@uppaysbasque.com
ICB			
Pôle Patrimoine & Ethnopôle basque	Terexa Lekumberri	Ethnologue, coordinatrice de l'Ethnopôle	maite.deliart@eke.eus mathilde.bague@eke.eus
LABEL			
CIAP Ciboure-St Jean de Luz	Amandine Guindet	Animatrice – Patrimoine et Architecture -	Amandine.guindet@baiestjeandeluz.fr
Petites villes de demain	Gaëlle Virely & équipe PVD	Coordinatrice PVD	g.virely@communaute-paysbasque.fr
Ville art et histoire de Bayonne	Germaine Auzemery-Clouteau	Cheffe de projet	g.auzemery-clouteau@bayonne.fr
MUSEES			
Musée basque	Sabine Cazenave	Directrice – Conservatrice	s.cazenave@musée-basque.fr
UNIVERSITE			
Bordeaux – UMR Ausonius 5607	Frédéric Boutouille	Professeur Histoire médiévale	frederic.boutouille@u-bordeaux-montaigne.fr

Bordeaux/Pau - UMR IKER 5478	Urtzi Etxeberria	Directeur d'IKER	urtzi.etxeberria@iker.cnrs.fr
Pau - ITEM EA 3002	Mélanie Le Couédic	Directrice adjointe d'ITEM	melanie.lecouedic@univ-pau.fr
Paris – ARI EHESS	Denis Laborde	Directeur etudes de l'EHESS	Denis.laborde@ehess.fr
Toulouse - UMR TRACES 5608	Amaia Legaz	Chargée d'études chez Hadès archéologie	
Toulouse - UMR Framespa 5136	Christine Rendu	Chargée de recherche	christine.rendu@univ-tlse2.fr

Le COTECH s'est tenu le 21.06.2022 selon un format ouvert et participatif vis-à-vis de nos partenaires.

Programme

Introduction : création de la mission (B. Carrère, Vice-Président - Stratégie aménagement et planification)

L'inventaire du Patrimoine Aquitain (A. Beschi – Service Patrimoine et Inventaire - Région NA)

20 ans de recherches au Pays Basque : bilans et perspectives (H. Rozier - CAPB)

Le patrimoine pastoral de la montagne basque, perspectives de recherches 2022-2024 (H. Rozier - CAPB).

La Mission inventaire au service du territoire (H. Rozier - CAPB)

L'inventaire des cayolars (C. Artano - EHMEB),

Le projet d'aménagement du quai de Lesseps (A. Puts - CAPB)

L'évaluation patrimoniale participative (C. Loustau - CAPB),



Direction générale adjointe de la Stratégie territoriale, de l'Aménagement et de l'Habitat **Direction de la planification et service mutualisé A.D.S.**

Service Planification patrimoine et paysage

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHIECTURAL
08 septembre 2021**

Ordre du jour :

- I. Installation du COPIL : mot d'accueil et présentation des membres,
- II. Présentation du contexte institutionnel et scientifique,
- III. Inventaire du patrimoine architectural : Propositions,
- IV. Gouvernance et échéance à venir

Installation du COPIL : mot d'accueil et présentation des membres du comité.

Après un mot d'accueil prononcé par **Monsieur Carrère**, chaque membre du comité de pilotage (Copil) a été invité à se présenter.

Étaient présents :

Monsieur B. Carrère, VP Stratégie d'aménagement du territoire, CAPB

Monsieur J-B. Laborde, CD à la Montagne, CAPB

Madame N. Mabile, Cheffe de service Protection Patrimoines et Paysages

Monsieur H. Rozier, Chargé d'études Inventaire du Patrimoine Architectural

Monsieur O. Giry Responsable - Mission Valorisation du patrimoine et du cadre de vie. Dép. 64. **Monsieur O. Coustal**, Chargé Patrimoine culturel au sein de la Mission valorisation du patrimoine et du cadre de vie Dép. 64.

Madame C. Claveau, VP. Culture et langues régionales. Région.

Madame N. Leuret, Directrice adjointe de la culture, région

Monsieur E. Cron, Chef de service Patrimoine et Inventaire. SRPI-Région

Monsieur A. Beschi, Responsable de l'Unité de Recherche et Photographie. SRPI-Région

Étaient excusés :

Monsieur C. Schneider, Directeur de la direction Planification / ADS, CAPB **Madame X. Petrissans-Iturburua**, Responsable du Service Montagne, CAPB **Madame I. Antier**, CD déléguée au patrimoine culturel. Dép. 64.

Monsieur X. Clarke De Dromantin Directeur de l'UDAP. UDAP-Etat.

Madame C. Pocarull. Architecte des Bâtiments de France. UDAP-Etat.

Feuille de route de la mission

Suivant les points II à IV de l'ordre du jour, la suite du copil a été dédiée à la présentation de la feuille de route de la mission inventaire du Patrimoine Architecturale de la communauté d'agglomération Pays basque (CAPB). La présentation figure en annexe (cf. diapos 1-32). Plusieurs remarques ont été effectuées par les membres du Copil au fur et à mesure de la présentation.

DIAPOSITIVE n°4

Au sujet de la convention passée entre la CAPB et la région Nouvelle Aquitaine (cf. diapo 4), notre partenaire régional a, par la parole de son élu Charline Claveau, rappelé les engagements figurant dans la convention, notamment en matière de moyens humains.

La mission doit permettre d'engager un travail ambitieux ou les patrimoines matériels et immatériels seront pris en compte afin d'initier une dynamique avec le projet de Parc Naturel Régional (PNR) (également soutenue par la région). Il a été rappelé que notre territoire est « hors normes » et qu'une démarche d'inventaire, sur un territoire où le patrimoine se niche partout, induit une grande rigueur technique et scientifique.

En ce sens, un seul poste de chargé d'étude ne saurait suffire pour mener à bien cet inventaire et tenir l'ambition affichée dans la convention de partenariat.

La Région renouvelle son appui politique, technique et financier en finançant pour moitié deux postes au sein de la CAPB et en faisant l'effort de créer un troisième poste au sein du service Patrimoine et Inventaire (SRPI). La Région propose que la CAPB se réinvestisse de ce sujet et de cet arbitrage, sans quoi il sera impossible pour la Région de maintenir la Convention en l'état. Un avenant devra être proposé.

Le SRPI a également rappelé qu'il s'est déjà fortement investi au Pays basque (Urrugne, La bastide-Clairence, Bidart). Éric Cron rappelle que le service est à disposition pour appuyer techniquement et scientifiquement le projet. Néanmoins, la qualité du Patrimoine et l'étendue du territoire à traiter mérite le concours d'une équipe pour être étudié. D'autant que le lien entre patrimoine, paysage, et l'archéologie doit être exploré.

Le département, représenté par Messieurs Coustal et Giry, également soucieux de lier l'étude du patrimoine culturel au patrimoine naturel, a affirmé sa volonté à être associé à la démarche d'inventaire. Le département dispose en effet d'une solide expérience en la matière (Sud Basse-Navarre) et possède le Centre d'éducation au Patrimoine d'Irissarry. Lieu autour duquel il serait intéressant d'engager une réflexion autour de la valorisation des données d'inventaires.

En réponse, la CAPB au regard des prises de paroles de Messieurs Carrère, Laborde et de Mme Mabilles a fait valoir la nécessité de prendre en compte la jeunesse de notre organisation institutionnelle, les difficultés budgétaires auxquelles les collectivités territoriales doivent faire face, la multiplicité des projets à engager dans des délais courts et/ou contraints et la volonté d'être « responsable » dans la conduite de projet initiée. Il ne s'agit pas pour la CAPB de réduire l'ambition. Messieurs Carrère et Laborde, sur ce point, ont réaffirmé la volonté de mener à bien ce projet qui est nécessaire et utile pour les plans locaux d'urbanismes intercommunaux (PLUi) et PNR. Au regard de l'implication renouvelée de la Région et dans la perspective de maintenir la convention de partenariat, il est proposé par Messieurs Laborde et Carrère d'étayer à nouveau auprès des services Budget et RH l'organisation technique initiale.

DIAPOSITIVE n°7

La discussion s'engage autour des inventaires réalisés dans les années 2000, notamment en Sud Basse Navarre par le département (diapos 7). Le SRPI rappelle que la démarche excluait alors les bourgs et les estives. Ce qui produit une vision tronquée du Patrimoine Bas Navarrais.

DIAPOSITIVE n°15

Pour le SRPI, la méthode proposée dans la diapo 15 est claire, mais elle renonce à l'ambition annoncée au départ. La configuration actuelle de la mission impose des choix qui peuvent nuire à un traitement homogène du territoire, ce à quoi la CAPB doit être vigilante (cf. commentaire diapos 4).

DIAPOSITIVE n°17

Les thèmes proposés sont tous recevables, la Région insiste cependant sur le fait que le traitement de l'architecture industrielle ou pastorale impose de repartir de zéro, ces champs n'ayant pas été traités dans les précédents inventaires. C'est un élément à prendre en compte dans le choix qui sera fait en décembre.

DIAPOSITIVES n°19 et suivants

Le SRPI se félicite de l'approche participative à la fois expérimentale, inédite et menée au plus près du territoire. Une interrogation demeure cependant sur l'organisation technique et politique pour amorcer et réaliser un tel projet. Ce dernier ne doit pas prendre le pas sur le cœur de la mission. Aussi, il est proposé qu'il ne dépasse pas 20 % du temps de travail du chargé d'études.

DIAPOSITIVE n°30

La Région valide la composition du Copil, notamment l'association des élus des pôles territoriaux. Elle regrette cependant l'absence d'un élu CAPB à la culture. Enfin, Mme. Claveau précise que si elle souhaite continuer à participer au copil, c'est Christophe Cathus, élus délégués au patrimoine qui sera désormais notre référent. Elle propose, en complément, que le délégué à montagne M. Andde Sainte Marie soit par ailleurs associé.

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

26 janvier 2023

Présents

1. **Monsieur J-M Baranthol**, représentant du pôle territorial Soule Xiberoa,
2. Madame G. Béhoteguy, Chargée de mission PNR Montagne basque,
3. **Monsieur A. Beschi**, Responsable de l'Unité de Recherche et Photographie. SRPI-Région Nouvelle Aquitaine,
4. **Monsieur B. Carrère**, VP. Stratégie d'aménagement du territoire,
5. **Madame A. Dasquet**, représentant du pôle territorial Pays de Bidache,
6. **Madame M. Iribarne**, responsable pôle Ihody Oztibarre,
7. **Madame A. Duthilleul**, Adjointe au chef de service, UDAP Bayonne,
8. **Madame P. Germier**, Chargée d'études et de projets, Département des Pyrénées Atlantiques,
9. **Monsieur B. Lenert**, représentant du pôle territorial Nive-Adour,
10. **Monsieur C. Mailharin**, représentant du pôle territorial Amikuze,
11. **Monsieur G. Oçafrain**, représentant du pôle territorial Garazi Baigorri,
12. **Madame A. Prigent**, stagiaire DGA-STAH,
13. **Monsieur H. Rozier**, chargé d'études Inventaire du Patrimoine Architectural,

Excusés

- **Madame M-A Altmeyr**, responsable pôle Côte Basque- Adour,
- **Madame I. Antier**, CD déléguée au patrimoine culturel, Département des Pyrénées Atlantiques,
- **Madame S. Castel**, représentante du pôle territorial Côte Basque Adour,
- **Monsieur C. Cathus**, Conseiller régional délégué au patrimoine, Région Nouvelle Aquitaine,

- **Monsieur C. Comet**, responsable pôle Nive Adour,
- **Monsieur O. Coustalat**, Responsable - Mission Valorisation du patrimoine et du cadre de vie, Département des Pyrénées Atlantiques,
- **Monsieur E. Cron**, Chef de service Patrimoine et Inventaire, Région Nouvelle Aquitaine
- **Madame A. Dulin**, responsable pôle Garazi Baigorri,
- **Monsieur F. Dagorret**, représentant du pôle territorial du Pays d'Hasparren,
- **Madame J. Hiriart**, responsable pôle Amikuze,
- **Madame M-L Inchauspe**, responsable pôle Errobi,
- **Madame M. Iribaren**, responsable pôle Sud Pays Basque Madame,
- **Madame M. Lacazette**, responsable pôle Soule Xiberoa,
- **Madame N. Mabile**, cheffe de service Protection Patrimoines et Paysages,
- **Monsieur P. Moulian**, responsable pôle Pays d'Hasparren,
- **Monsieur C. Mounole**, représentant du pôle territorial Errobi,
- **Madame S. Nadal**, responsable pôle Pays de Bidache Madame
- **Monsieur J-B. Laborde**, CD. à la Montagne et représentant le pôle Sud Pays basque
- **Monsieur X. Lacoste**, représentant du pôle territorial Ihody Oztibarre,
- **Madame X. Petrissans-Iturburua**, responsable du Service Montagne, CAPB,
- **Monsieur A. Sainte-Marie**, Conseiller régional délégué à la montagne, au pastoralisme et au patrimoine naturel, Région Nouvelle Aquitaine,
- **Monsieur C. Schneider**, directeur de la direction Planification / ADS, CAPB,

Après un mot d'accueil de Bruno Carrère, vice-président Stratégie d'aménagement du territoire, les membres du COPIL ont été amenés à se présenter à l'occasion d'un tour de table.

Ordre du jour

L'ordre du jour reprend le cours de la présentation figurant en pièce jointe.

Introduction (slides 1-8)

Mot d'accueil et tour de table (slides 2-3),
Cadre de la mission (slides 4-5),
Reprise du Compte-rendu du précédent COPIL (slides 7-8),

I. Bilan d'activité de la mission inventaire (slide 7-50)

- a. Projets communautaires > Evaluation patrimoniale participative (slides 7-27),
- b. Inventaire thématique > Patrimoine pastoral (slides 28-47),
- c. Projets partenariaux > Projet transfrontalier (slides 48-50),

II. Proposition de calendrier, (slide 51),

III. Proposition de médias de vulgarisation (slides 52-53),

IV. Points de vigilance (slide 54),

V. Questions et débats,

Echanges avec les membres du Copil

SLIDE 5 : Cadre de la mission

Monsieur Mailharin (J-C. M.), souhaite obtenir des précisions sur ce que l'on entend par patrimoine architectural, notamment si les monuments funéraires sont pris en compte.

Réponse : Ces œuvres font partie du corpus étudié par l'inventaire général dans le cadre des opérations topographiques. Au Pays-Basque, c'est le cas pour les évaluations patrimoniales participatives.

SLIDE 10 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

J-C. M. pose la question des conséquences de l'embauche d'un seul chercheur au regard du territoire à couvrir et de la somme des données à produire dans le cadre des PLUi.

Réponse : Faute de moyen, l'absence d'une étude topographique empêche effectivement toute couverture scientifique des communes comprises dans les PLUi. Cette défaillance a néanmoins poussé la CAPB à engager une évaluation patrimoniale participative (EPP) ambitieuse et innovante avec les élus des PLUi concernés. Loin des approches réglementaires ou scientifiques habituellement adoptées par les techniciens, les données inédites produites proposent une autre vision du patrimoine basque, au plus près de son territoire. Cependant, force est de constater qu'adosser à une démarche scientifique, le projet aurait atteint de bien meilleurs résultats en matière de connaissance, de préservation et de mise en valeur des paysages et des patrimoines architecturaux et urbains caractéristiques du Pays basque (cf. compétences facultatives de la CAPB).

SLIDE 15 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

J-C. M. souhaite connaître les critères ayant présidés au choix des communes sélectionnées pour y tester l'outil cartographie (Qfield) avant de le déployer dans les trois PLUi.

Réponse : Ces communes ont été choisies au regard des élus référents des trois PLUi. Chaque élu référent a effectué un test sur sa propre commune.

SLIDE 16 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

J-C. M. souligne l'inadéquation de la mise à disposition des élus de tablettes Apple par la CAPB et l'outil Android fourni par la mission inventaire pour réaliser l'évaluation patrimoniale.

Réponse : En l'absence de budget dédié, Qgis est le seul outil gratuit à disposition de la CAPB.

SLIDE 17 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

Les membres du COPIL interrogent les raisons du refus de certaines communes à rendre leurs EPP.

Réponse : la raison principale tient dans la confusion entre la réglementation MH, apanage des architectes des bâtiments de France, et celles des PLUi, validés par les élus et les urbanistes de la CAPB.

SLIDE 22 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

Monsieur Baranthol (J-M. B.) s'interroge sur le niveau d'information communiqué aux propriétaires concernés par les édifices recensés dans le cadre de l'EPP. Sont-ils au courant et, le cas échéant, quand doit-on les mettre au courant ?

Réponse : les propriétaires n'ont pas été mis au courant. Ceux-ci le seront par l'équipe PLUi à la suite d'un échange entre les élus et les urbanistes de la CAPB au regard de la réglementation à adopter.

Slide 25-26 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

Discussion ouverte autour de l'homogénéité des données produites par élus dans le cadre de l'EPP.

Réponse : L'EPP n'est pas parfaite, comme toute étude, elle comporte des défauts. Cela ne remet pas en cause la qualité du travail accompli par les élus. Il appartient à la CAPB d'être consciente des limites de l'EPP et d'agir en conséquence.

Slide 27 : Evaluation patrimoniale participative (EPP)

Le comité de pilotage est amené à décider de la valorisation de l'EPP, notamment à quelle occasion elle sera restituée auprès des élus.

J-C. M. souligne l'intérêt d'une présentation dans le cadre des commissions de pôle, cela a notamment l'avantage de décorréliser le patrimoine architectural des aspects réglementaire associés aux PLUi, ce qui rebute certains élus.

J-M. B. L'EPP a été réalisé dans le cadre des PLUi, il serait donc plus logique de présenter les résultats dans le cadre de réunions PLUi.

Au regard de la discussion entre les membres du Copil, **Monsieur Carrère (B. C.)** propose une restitution dans le cadre des PLUi. Cette proposition sera relayée aux différentes conduites de projet PLUi afin d'envisager les modalités les plus adaptées au regard de l'état d'avancement des PLUi.

SLIDE 44 : Inventaire du patrimoine pastoral (IPP)

Madame Béhoteguy (G. B.) demande des précisions sur le corpus des édifices étudiés, notamment sur la prise en compte ou non des édifices hors d'usages et n'ayant pas ou plus de fonctions agricoles.

Réponse : L'inventaire thématique prend en compte l'ensemble des édifices pastoraux situés dans les communes étudiées. Dans la mesure où il se base sur la fonction d'origine des bâtiments, cela amène à intégrer les bâtiments ayant changé de fonction ou ne supportant plus d'activité pastorale.

Au sujet du refus de la commune de Larrau de participer à l'IPP, **J-M. B.** insiste sur la perte que cela représente au regard de l'étude des estives souletines.

SLIDE 46 : Inventaire du patrimoine pastoral (IPP)

J-C. M. regrette que l'appellation des édifices des dossiers d'inventaires reprenne les erreurs des opérateurs du cadastre et de l'IGN.

Réponse : Même avec des erreurs d'orthographe, les changements des toponymes entre 1830 et nos jours apportent des informations dont on ne peut pas se priver pour comprendre l'histoire des bâtiments étudiés. Les toponymes basques francisés figureront donc dans l'historique des dossiers d'inventaires, quitte à y préciser la bonne orthographe. Par ailleurs, l'appellation des édifices étudiés respectera bien l'orthographe basque.

SLIDE 52 : Inventaire du patrimoine pastoral (IPP)

Les membres du COPIL sont amenés à étudier l'opportunité d'enclencher une action de divulgation et vulgarisation des résultats de l'inventaire auprès du grand public. En ce sens, la Région Nouvelle Aquitaine, partenaire du projet, est force de proposition.

Les membres du copil indiquent leur intérêt quant à cette proposition. Une discussion s'est ainsi engagée autour des formats proposés par la Région.

Alain Beschi (A. B.) précise que ces ouvrages sont tirés entre 1 500 et 3 000 exemplaires. La collection visages des patrimoines a un coût de production allant de 10 000 à 15 000 euros, la collection image du patrimoine, entre 30 000 et 35 000 euros. La première est intégralement financée par la région, la seconde demande la mise en place d'un co-financement avec la CAPB.

G. B. demande des précisions quant au sujet de l'ouvrage, notamment si celui-ci portera sur les dix communes étudiées ou sur l'ensemble du territoire du projet de PNR.

Réponse : L'échantillonnage, les études antérieures et la bibliographie devrait nous permettre d'écrire sur l'ensemble du projet de PNR.

Madame Iribarne (M. I.) demande si l'ouvrage est destiné à être vendu et distribué sur le territoire.

A.B. : ces ouvrages sont disponibles à la vente. La distribution et la diffusion sont assurées par l'éditeur.

J-C. M. aborde l'intérêt d'une traduction en Euskara.

Les membres du COPIL expriment un accord de principe sous réserve de faisabilité (calendrier de réalisation, budget, etc.). La question de la traduction de la maquette sera posée à la direction Politiques linguistiques et services à la population.

Après un échange avec la salle, il est indiqué une préférence pour la collection "image du Patrimoine", sous réserve d'un arbitrage positif d'un Co-financement Région-CAPB par cette dernière.

SLIDE 53 : Inventaire du patrimoine pastoral (IPP)

M.I. indique l'intérêt d'une démarche gratuite (la publication est payante) avec un format vidéo, ce qui permet de varier les médias.

G. B. interroge la compatibilité avec des QR code, à l'image de ceux utilisées dans la signalétique des randonnées.

Réponse : ces vidéos sont accessibles sur YouTube et sont donc compatibles avec ce type de dispositif.

Les membres du Copil valident la proposition d'initier la réalisation de vidéos sous réserve de disposer des précisions en terme de réalisation et financement.

Annexe 7 : Bibliographie

Aguerre C., Maison basque, Anglet, 2003. p. 108.

Albarade M., La belle histoire du pavillon royal : Biarritz-Bidart. Biarritz, 2005.

Albizu D., Vigier F., Ciboure architecture : belles demeures & lieux historiques de Bordagain, 1854-1953. Saint-Pée-sur-Nivelle, 2017.

Altuna J., Garric J-P., Les bastides du Béarn et du Pays basque : Aïnhua, Bellocq, Bruges, Hastings, La Bastide-Clairence, Navarrenx, Nay, Rébénacq. Toulouse. 1997.

Altuna J., Baldeón A., Mariezkurrena K., L'art des cavernes en Pays basque: Ekain et Altzerri. Paris, 1997.

Amen P., « Art roman : chapelles, ermitages et abbayes. », Dans : Pyrénées Magazine, n°66, novembre-décembre 1999.

Arcangues M., Husté S., Trinquets & jeux de paume du Pays basque. 2019.

Arriemerlou P., Le voyage des pierres dans le temps et l'espace : nature, histoire, symbolique, arts et traditions humaines. Escalquens. 2016.

Battesti J., Saint-de-Jean-Luz. Bordeaux : Le Festin, 2012.

Besnard C-H., Le Pays basque Français. Paris. 1926.

Bibl. Mun. Bayonne. Architecture en Labourd, [exposition de la Ville de Bayonne, Bibliothèque municipale, juin-août 1980]. Bayonne, 1980.

Bidart P., "Le style néo-basque comme objet anthropologique". Dans : Ethnologie Française. 25, n°4, Lieu d'édition inconnu, 1995. p. 681-686.

Bidart P., (Dir.), Architectes et architectures des Pays Basques (XIXe-XXe siècles), Baigorri, 1997. 229. p.

Bidart P., Collomb G., L'Architecture rurale française : Pays Aquitains (Bordelais, Gascogne, Pays basque, Béarn, Bigorre), Paris, 1984. 253p.

Bidart P., Société, politique, culture en Pays basque. Bayonne, 1986.

Bilias C., Bilanges T., Jardins et intérieurs du Pays basque, Biarritz, 2015. 297 p.

Bilias C., Bilanges T., Les élégantes du Pays basque : architectures plurielles 1860-1930, Paris, 2012, 155.p.

Blanc C., De Bertier J., Maisons nobles navarraises : leurs armes, leurs entrées aux états. Salt Lake City, 1986.

Blot J., Bilan de vingt années de recherches protohistoriques en Pays basque de France. Bayonne, 1989.

Blot J., De Buffières L., Casaubon J., Desbordes J-M., De la voie romaine au chemin de Saint-Jacques : le franchissement du port de Cize. Andorre. 2006.

Blot J., Inventaire des monuments protohistoriques en Pays basque de France. Editeur inconnu, 2009.

Blot J., Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays basque: contribution à la protohistoire en Pays basque. Bayonne, 1972.

Blot J., Parcours d'un archéologue dans la montagne basque : entretiens avec Philippe Velche. San Sebastián, 2014.

Borda I., Thurin R., Euskal Herriko etxeak [Fr : Maisons du Pays Basque/ Esp : Casas del País Vasco]. Ciboure, 2003.

Carrion-Arregui I., « La sidérurgie basque à l'époque moderne » dans : L'artisan au village : Dans l'Europe médiévale et moderne. Toulouse. 2000. p. 239-250.

Castaingts-Beretervide M., Les Mines de cuivre de la fonderie. quartier de Baigorri, village actuel de Banca. Lieu d'édition inconnu. 1991.

Castell-Dargassies M., 100 ans de patrimoine bidartar 1860-1960. Biarritz, 2008.

Caue, L'habitat traditionnel de Soule, Pau. 2016. 9p

Caue, L'habitat traditionnel en Cize, Baigorri et Ostabarret, Pau. 2016. 8p

CAUE. Balades architecturales Bayonne. Bayonne. 2003.

Cénac-Moncaut J., Voyage archéologique et historique dans le Pays basque, le Labourd et le Guypuscoa. Nîmes, 1992.

Centre de documentation et d'archives d'architecture (Pyrénées-Atlantiques), Narbaïts-Fritsch M., Harté-Lasserre P-J., Biarritz. Anglet. 1998.

Centre de Documentation et d'Archives d'Architecture de la Cote basque (Ed.), Isidoro de Monzón: maisons : une création singulière en Pays basque = Etxeak : sormen berezi bat Euskal Herrian, 1957-1985. Lieu d'édition inconnu. 2016.

Centre de documentation et d'archives d'architecture. Pyrénées-Atlantiques, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure. Anglet. 1999.

Chauchat C., Préhistoire du bassin de l'Adour. Saint-Etienne-de-Baïgorry, 2006.

CMHS (Dir.), « Le Pays basque : Monuments Historiques », dans Monuments Historiques, n°147, octobre-novembre 1986". 80 p.

CNSS, Clottes J., Delporte H., Pyrénées préhistoriques : arts et sociétés : actes du 118e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques. Paris. 1996.

Colas L., L'Habitation basque. Paris, 1925.

Contamin O., Duplantier D., Callède F., Pontet J., Bayonne : ville d'art et d'histoire. Bayonne. 2012.

Contamin-Rivière O., Audenot N., Duplantier D., Callède F., Maisons de Sare. Bayonne. 2014.

Costedoat D., Leibar & Seigneurin : de modernité et d'ici. Bordeaux, 2006.

Couteau P., « Château de Brindos, Anglet ». Dans Formes et structures, n°136. P. 33-36.

Croisier Varillon I., l'Eglise bâtitrice entre les deux guerres au Pays basque, Dans : Bulletin du musée basque, n°190, 2018.

Culot M., Toulhier B., (dir.), Le Pays basque : Architectures des années 20 et 30, Paris. 1993.

Culot, M., Pavlovsky, A., Architecture d'André Pavlovsky, Alençon, 1991. 207 p.

Cuzacq R., Au berceau des Gramont : Les églises de Viellenave et d'Arancou. Bayonne. 1963.

Cuzacq R., La Cathédrale de Bayonne : le cloître gothique du XIVE siècle (archéologie). Mont-de-Marsan. 1955.

Cuzacq R., Les croix de pierre sculptées du Pays basque français, Bayonne, 1967.

Cuzacq R., Une église basque labourdine ; l'église de Cambo (étude archéologique). Mont-de-Marsan, 1956.

Delaunay D., Biarritz : le casino, 1929-1994. Paris, 1994.

Deloffre R., Bonnefous J., Châteaux et fortifications des Pyrénées Atlantiques : dictionnaire, Biarritz, 1996. 443 p.

Deloffre R., Pierres des églises romanes et gothiques en Béarn et au Pays basque : Itinéraires géologiques et archéologiques, Biarritz, 1992, 172 p.

Delpech V., Abbadia : le monument idéal d'Antoine d'Abbadie, Rennes, 2014.

Delpech. V, L'architecture contemporaine au Pays basque, de la survivance identitaire aux défis du XXIe siècle, dans : société des amis du Musée basque. 2019.

Dubourg J., Histoire des bastides : les villes neuves du moyen-âge. Bordeaux. 2002.

Duplantier D., Callède F., Contamin O., Maisons du Pays basque, Labourd, Basse-Navarre, Soule, Lavour, 2019, Pau, 167 p.

Dupré-Moretti E., « Mines et forges du Pays basque Nord », Dans : bulletin de Ikartzaleak, n°16. 1992.

Dupré-Moretti E., Champennois J., Parant D., Saint-Arroman C., « Mines et métallurgies de la région d'Ainhoa, Espelette et Urdax ». Dans : Ikuska : n°1 ([1er trim.], 1993. P. 34-57.

Dupré-Moretti E., Saint-Arroman C., Les Mines romaines de Teilary (Urepel, Basse-Navarre). Tarnos. 2012.

Durandea J-F., Durandea E., Edmond Durandea: architecte 1878-1960 : l'aventure néo-régionaliste en Pays basque et la construction d'Hendaye-Plage. Anglet. 1998.

Duvert M., "Etude d'une famille de charpentiers en basse-navarre". Bull. du Musée basque n°123. 1989.

Duvert M., "Monuments funéraires (stèles tabulaires) en Pays basque nord : lieux et modes de création". Dans : Actas Do VIII Congresso Internacional De Estelas Funerárias. Lisbon, 2006. P. 157-177.

Duvert M., « Contribution à l'étude de la charpenterie basque traditionnelle en Iparralde : paroles de charpentiers ». Dans : Anuario de Eusko-Folklore, tomo 44, 2003. p. 197-227.

Duvert M., Bachoc M., Charpentiers basques et maisons vasconnes. Bayonne, 2001. p. 172- [34]

Duvert M., Bachoc X., « Habitat et charpente ancienne en Pays basque nord », dans : Kobie n°IV, 1989/1990.

Duvert M., Etchandy, K., Les linteaux basques, Bayonne, 2017. 95 p.

Duvert M., Voyage dans le Pays basque des bordes. Donostia. 2008.

EDF (Dir.), Le bâti ancien en Pays basque, Limoges, 1981. 120 p.

Ehlinger M., Éric C., Bidart : entre terre et mer. Poitiers, 2021.

Elkartea A., Fernandez I., Le Pays basque maritime : depuis le baleinier San Juan. 2017.

Ellissalt M-C, Egaña J., L'église de Saint-Jean-de-Luz. Donostia : Elkar, 2006.

Etchandy K., Duvert M., Zubeldia N., Les linteaux basques : Euskal atalburuak. Bayonne, 2017.

Etcheverry M. (dir.), « Patrimoine jacquaire en Pays basque : 20e anniversaire », Dans : Bulletin du musée basque, n°191, 2018

Etcheverry M., « de l'hôpital de miséricorde à l'hôpital Saint-Blaise, Patrimoine UNESCO, La réinvention d'un édifice roman », Dans : Bulletin du musée basque, n°191, 2018, p. 59-70.

Etcheverry M., « l'art roman en Pays basque : histoire, architecture, sculpture », Dans : Bull. soc. Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, n°165, 2010, p. 27-50.

Etcheverry M., Trésors de l'art roman en Pays basque : 5 itinéraires à la découverte du

Moyen-Âge des XIe et XIIe siècles. Saint-Pée-sur-Nivelle, 2021, 156. p.

Etcheverry-Ainchart P., Hurel A., Dictionnaire thématique de culture et civilisation basques. Urrugne [Pyrénées Atlantiques]: Pimientos, 2004.

Fabre G., Flotté P., Fuchs M., Provost M., Carte archéologique de la Gaule. 64, 64. Paris, 1994.

Farabos A., « Retour sur l'étude de la maison Pagoileta de Larceveau » Dans : Bulletin du Musée basque. p. 109-112.

Faucherre N., Dangles P., « Les Fortifications du Bourgneuf à Bayonne : état de la question ; nouvelles hypothèses ». Dans Revue d'histoire De Bayonne, du Pays basque et du Bas-Adour. Bayonne. p. 43-82.

Fort F., Moulins de revière en Pays basque. Le Relecq-Kerhuon. 2009. 71 p.

Fourcade C., Retables basques des diocèses de Bayonne et d'Oloron : un art populaire au service de la foi. Anglet. 1998.

Fourcade C., Retables basques, Bayonne, 2000, 221 p.

Gauthier-Dubédât M., Charneau B., Duboy-Lahonde C., Dubau M., Cron E., Urrugne, 2010.

Gillet J-C., François J., Gimbert S., La demoiselle d'Ilbarritz: le palais de la Roseraie. Biarritz. 2018.

Godbarge H., Arts basques anciens et modernes : origines, évolution. Biarritz, 2013.

Godbarge H., Les beaux décors : un "bungalow" modèle en Pays basque. Paris, 1920.

Gomez L., Gomez B., Renoux-Barres E., Travaux d'architecture. Strasbourg, 1933.

Guillaumie-Reicher G., En Pays basque : Saint-Jean-le-Vieux et le pays de Cize. Bordeaux, 1943.

Haritschelhar J., « Du jeu de paume au trinquet ». Dans : Monuments Historiques. Paris, 1986. p. 53-56

Idiart J., Louis et Benjamin Gomez : architectes à Bayonne 1905-1959. Bayonne. 2009.

IFA, Gaubert S., Cohu R., Peyceré D., Ragot G., Archives d'architectes : état des fonds, XIXe-XXe siècles. Paris, 1996.

Janneau G., Meubles basques et béarnais, Paris. 1974, 112, p.

Labbé J., Châteaux et manoirs des Pyrénées-Atlantiques. Paris. 1976.

Lamant-Duhart H., Ciboure. [Bidart] (route d'Arbonne, 64210): "Ekaïna, 1987.

Lambert E., l'Architecture religieuse dans le Pays basque français, Toulouse, 1952. 16. p.

Lambert, Elie. L'Architecture monastique à Bayonne. Bayonne: Impr. "Le Courrier", 1956.

Lamothe M., « L'usage de l'eau et sa gestion dans un contexte montagnard : l'exemple des moulins à eau en vallée de Soule », dans : Bulletin du Musée basque, n°180, 2013, p.87-100

Lannes-Nouel V., Joseph Hiriart, architecte de la lumière. Paris, 2015.

Lannes-Nouel V., La Villa Leïhorra et autres lieux Art déco. Ciboure, 2012.

Large M., Les premiers hommes du sud-ouest : préhistoire dans le Pays basque, le Béarn, les Landes. Pau, 2006.

Larribau J-D., La grotte d'Oxocelhaya: synthèse des découvertes : art pariétal préhistorique du Pays basque (Isturitz, Oxocelhaya, Erberua). Orthez, 2011.

Lasserre J-C., "Le néo-basque: une autre face de la modernité (1920-1940)" dans Monuments Historiques. Lieu d'édition inconnu. 1986.

LAVIGNE Etienne, VOINCHET Jeanne. L'art de bâtir les cabanes pastorales dans les pyrénées, Hautes vallées d'Ossau, Aspe, Baretous, Soule. S.l., 2000.

Lauburu (Dir.), Etxea la maison et l'habitat au Pays basque. Bayonne, 2020. 120 p.

Lauburu (Dir.), Etxea ou la maison basque, Saint-Jean de Luz, 1979. 133 p.

Lauburu (Dir.), La maison basque, Saint-Jean de Luz, 1980. 104 p.

Le Festin. Le Pays basque : en 101 sites et monuments. Bordeaux, 2013.

Loubergé J., La Maison rurale en Pays basque, Nonette, 1981. 78 p.

Loubergé J., Les anciennes maisons rurales des pays de l'Adour, Pau, 1982, 119 p.

Lucas, Aurore. Villas de Biarritz : de l'aristocratie à la villégiature. 2016.

Machot P., Pyrénées-Atlantiques : les activités industrielles au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Dans Ekaina, n°90 (2e trimestre 2004).

Manauté B., La manufacture de vitrail et mosaïque d'art Mauméjean. Bordeaux, 2015.

Maumene A. (Dir.), L'art rustique au pays de France : maisons et meubles basques et béarnais, In : "Vie à la campagne", Hors-série, volume XLVIII, décembre 1927. p. 1-58.

Mesuret G., Culot M., Architectures de Biarritz et de la Côte basque : de la Belle Epoque aux années trente : [exposition, Biarritz, Casino Bellevue, avril 1990]. Liège. 1990.

Moutche G., Que disent les maisons basques ? Biarritz, 2010.

Narbaïts-Fritsch M., Architectes en Pays basque 1920-1930. Bordeaux. 2008. 79 p.

Narbaïts-Fritsch M., Lasserre J., « Architectures XIXe-XXe siècles, pierre et identité régionale », dans Pierre et Pays, dans : Bull. du Musée basque, hors-série, 2003, p. 277-289

Nathalie C., L'industrie sandalière : Haut-Vallespir, Basse-Soule : histoires comparées de l'Est à l'Ouest des Pyrénées, XIXe siècle-XXe siècle

Naudé des Moutis J-P., Anciennes demeures et vieux logis des Pyrénées-Atlantiques et des Landes ou trésors méconnus du Béarn, du Pays basque et de la Chalosse, Paris. 1988. 33 pl.

Noblia C., « Les meules à grains, Pierre et Pays » dans : Bull. du Musée basque, hors-série, 2003. 400. p. 289-312.

Nogaret F., « Les Châteaux historiques du Pays basque français », dans : Bulletin du Musée basque, tome 1 et 2. Bayonne. 1930-1934. (en ligne : <https://bmb.bilketa.eus/Bulletin-du-Musee-basque-no12-1936?orria=65>)

Normand C., "Les maisons fortes de la Basse-Navarre (Pays basque) : l'exemple de la vallée de la Bidouze". Archéologie du Midi Médiéval. 4, n° 1, 2006. p. 407-410.

O'Shea, La maison basque, notes et impressions, Pau. 1887. 87. p.

Olivier L., Mobilier basque, Paris, date inconnue, 80 p.

Orpustan J-B., « Les maisons médiévales du Pays basque de France. La Soule, Le Labourd, La Basse-Navarre » dans Bull. du Musée basque. n°105. 3eme trimestre 1984. P. 126 - 168p

Orpustan J-B., Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre, et Soule. St-Etienne-de-Baïgorry. Izpegi, 2000.

Ospital J., L'Eglise de Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-de-Luz. 2008.

Ostrowetsky S., Bordreuil J. S., Le néo-style régional. Reproduction d'une architecture pavillonnaire. Paris, 1980.

Ouvr. Coll. « L'oeuvre de Joseph Hiriart ». Dans Atlantica magazine, N°184 - Septembre - Octobre 2011.

Pacaud S., Les bastides des départements des Pyrénées-Atlantiques & des Hautes-Pyrénées. Cressé. 2013.

Padrino H., Le val d'Adour maritime, rive gauche. Cames, 2001.

Peyceré D., Ragot G. (Dir.), Archives d'architectes : état des fonds, XIXe-XXe siècles. Paris. 1996. 320 p.

Pialloux G., Eglises des Pyrénées-Atlantiques, Bellegarde.

Rat P., Delingette A., Premières données géologiques sur la grotte ornée d'Altzerri (Aya-Guipuzcoa). San Sebastian. 1964

Rembert C., Lassère J-L., Balades romanes en Béarn et en Soule, Pau, 2005.

Rendu C., Calastrenc C., Le Couédic M., Berdoy A., Estives d'Ossau : 7000 ans de pastoralisme dans les Pyrénées. Toulouse, 2016.

Rousseau M., Biarritz : le centre, les plages. Cambo, 1985.

Rousseau M., Biarritz, promenades. Bayonne. 1980.

Roussy M., Le Bordelais, les Landes, le Pays basque, le Béarn : maisons, meubles, objets, Paris, 1980, 118. p.

SAMB, Pierre et Pays, dans : Bull. du Musée basque, hors-série, 2003. 400. P.

SAMB. Hil Harriak : actes du Colloque international sur la stèle discoïdale : Musée basque, Bayonne, 8, 9, 10 juillet 1982. Bayonne, 1984.

Saphore I., Le style Gomez (Louis & Benjamin) : architecture & arts décoratifs. Biarritz. 2017.

Segot, J-P, Architecture art déco sur la côte basque. Biarritz, 2000. 131 p.

Soupre J., Villas Basques. Paris, 1974.

Soupre P., Du logement des animaux dans l'habitation rurale au Pays basque français, Paris, 1947. 84

Soupre P., Lambert E., Maisons du Pays basque : Navarre, Biscaye, Guipuzcoa, Alava, 1928, 56 pl.

Soupre P., Lambert E., Maisons du Pays basque : Labourd, Basse-Navarre, Soule. Paris, 1928, 56 pl.

Stany-Gauthier J., Manoirs et gentilhommières du Béarn et du Pays basque, volume IV. Paris. 1929.

Thurin R., Borda I., Contamin O., Des églises. Ciboure, 2005.

Torrejon N., Canet P., Bastides en Aquitaine : repères d'urbanité, patrimoine et modernité. Pau. 2008.

Ugalde Y, Darritchon-Brisson M., Dubasque G., Dieu Qu'Elle Est Belle ! La Cathédrale Sainte Marie de Bayonne. Bayonne, 2007.

Valois J-P, Nouveaux regards sur le patrimoine médiéval de Gascogne : Béarn, Pays basque, Landes : [actes du forum médiéval, Rébénacq, novembre 2012]. Nay. 2014.

Vie G., « Les Anciennes mines du Pays basque et du Béarn », dans : Bulletin de la Société Sciences, Lettres et Arts de Bayonne Année 1938, n°25. p. 59-62

Vigreux. J-C, Mornet, C. Enquête "La Maison individuelle en Pays basque" menée auprès d'acteurs locaux, Pau, 1994. 11p.

Zuaznabar-Inda, A., « Saint-Jean-Pied-de-Port au moyen-âge [...] » dans : Dans : Bulletin du musée basque, n°191, 2018.